

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an	10	12	15	18
6 mois	6	8	10	12
3 mois	4	5	6	8
15 jours	1	1	1	1

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chaque postal 112 54.
 C. L. K.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue Saint-Pierre
 FRIBOURG

PREX DES ANNONCES

1 ligne	10
2 lignes	18
3 lignes	25
4 lignes	32
5 lignes	40

M. V. K.

Nouvelles du jour

Le gouvernement grec et les Alliés. La France se dispose à évacuer l'Asie Mineure.

Le plébiscite grec a vu affluer aux urnes 300,000 votants de plus que dans les élections législatives. Le 80 % des votants vénéziéristes ont donné leur voix au rappel de Constantin. Dans la garnison de Smyrne, sur 12,000 officiers et soldats qui ont pris part au scrutin, 900 seulement ont voté non.

En présence de ces résultats, l'Entente semble vouloir aggraver la situation financière de l'Etat grec, dont le déficit est de 300 millions. Un journal anglais dit que les crédits ouverts en Angleterre, et non encore utilisés, s'élèvent à 145 millions et que le crédit de 200 millions ouvert en France n'a pas encore été entamé. L'Entente a donc pris la mesure de priver la Grèce de ces 395 millions. Elle pense que ce blocus financier engagera les Grecs à se libérer de la royauté de Constantin et à appeler au pouvoir le prince héritier Georges. Les journaux disent que le rappel de Constantin est ajourné. Le gouvernement grec ne fait prévoir rien de pareil; il annonce qu'il va envoyer aux puissances de l'Entente un mémoire qui justifiera la conduite de Constantin vis-à-vis des Alliés et qui conclura par l'assurance des meilleures dispositions de la Grèce à leur égard.

Le général Gouraud, chargé par le gouvernement français de l'expédition de Syrie et de Cilicie, se trouve depuis quelque temps à Paris, appelé par le gouvernement, qui désire entendre de lui un exposé de la situation en Orient. Devant les deux commissions sénatoriales des finances et des affaires extérieures, le général a déclaré qu'il croyait à la possibilité d'une entente avec Kémal pacha en Asie Mineure. Il a ajouté que la France pouvait envisager maintenant l'évacuation de la Cilicie.

Cet arrangement avec Kémal pacha dispenserait les Alliés de recourir aux Grecs pour leur faire monter la garde en Asie Mineure et les livrerait à eux-mêmes en présence des Turcs: politique grosse de conséquences, car ce serait réintégrer les mahométans dans la plus grande partie des territoires que le traité de Sévres leur enlevait et ce serait consolider le nationalisme turc au moment où il a fait alliance avec l'ennemi.

Tout semblait arrangé entre M. d'Annunzio et le gouvernement italien. Celui-ci reconnaissait la république du Quarnero, et d'Annunzio acceptait le traité de Rapallo avec les Yougo-Slaves. Mais, aussitôt ce résultat acquis, d'Annunzio annonça qu'il déclarerait la réunion de la république du Quarnero à l'Italie, ce que le gouvernement italien ne peut pas accepter, car ce serait remettre en question le traité de Rapallo, qui établit l'indépendance de Fiume. Les délégués de la Chambre italienne auprès de d'Annunzio ont commis la faute d'envoyer à d'Annunzio la dépêche suivante: « Nous quittons le territoire de Fiume en emportant un souvenir ineffaçable des heures passées en votre compagnie, avec la certitude que l'Italie possède à Fiume un soldat très fidèle. »

Devant de pareils sentiments d'admiration, l'aventurier n'avait plus à se gêner, et il dit aujourd'hui: « Fiume appartient à l'Italie ou bien on trouvera mon cadavre à la limite des deux territoires. »

D'Annunzio a l'idée fixe de finir tragiquement, glorieusement selon lui.

On annonce une vive discussion à la Chambre des communes pour ce soir jeudi. Le gouvernement sera pris à partie pour des dépenses excessives qu'il a autorisées. L'opposition fera ressortir que le total de l'impôt qui était, en 1914, de 3 livres par habitant, s'élève aujourd'hui à 21 livres (525 francs).

M. Lloyd George se propose des économies sur les budgets de la guerre et de la

marine. Mais les titulaires de ces portefeuilles disent qu'ils donneront leur démission si on rogne leurs budgets.

La dette de l'Etat allemand grandit dans de telles proportions que le gouvernement se propose de recourir à un emprunt forcé qui absorberait un quart des fortunes particulières et un huitième des capitaux engagés dans les affaires. En ajoutant à cet emprunt l'augmentation des impôts, le Trésor allemand arriverait à une recette immédiate de 20 milliards de marks. Malheureusement, le directeur de la Reichsbank, dans un exposé qu'il vient de faire au Reichstag, prévoit que, par le déficit des chemins de fer et l'accroissement des salaires et traitements, la dette flottante augmentera de 30 milliards. C'est donc la détresse des finances du Reich.

On se demande comment l'Entente pourra exiger les réparations que l'Allemagne reconnaît devoir? L'estimation totale des sommes dues par l'Allemagne aux Alliés est de 250 milliards. Au cours du change, une pareille dette prend des aspects invraisemblables, et il serait insensé de réclamer le remboursement de sommes si fabuleuses qu'elles ne pourraient jamais exister. Au lieu de décourager irrémédiablement les efforts que les Allemands font pour sortir de leur abîme financier, il serait plus sage, pour la Commission des réparations, de se borner à vérifier la valeur qu'avaient les biens détruits à l'époque de leur dévastation et à laisser à l'Allemagne une période de reconstruction pendant laquelle on l'astreindrait à des prestations annuelles fixes en ajoutant à trois ou quatre ans le montant des annuités qu'elle devrait ensuite régulièrement payer.

Un professeur à la faculté de droit de Paris, M. Rist, voudrait que le gouvernement allemand recourût à une imposition suffisante de tous les contribuables pour que chaque année l'Etat pût payer les indemnités dues et réclamées. Si l'on applique ce remède énergique, les Alliés recevraient, au moins pour un temps, les paiements annuels sur lesquels ils voudraient pouvoir compter. Mais il est plus probable que cette façon d'agir déprimerait le moral de la nation allemande au point de la faire s'abandonner à l'esprit bolchéviste. A Paris, dans les sphères gouvernementales, on s'aperçoit de ce danger et on ne demandera probablement pas l'application de la mesure préconisée par M. Rist.

M. Carton de Wiart, chef du ministère belge, a dit que son gouvernement vouerait une attention particulière à maintenir la paix scolaire que l'union sacrée avait procurée à la Belgique.

Assurément, la Belgique a connu les bienfaits de l'union sacrée; mais ce serait une erreur de croire à la persistance de cette disposition politique. Nous avons déjà signalé, plus d'une fois, que les socialistes belges n'avaient pas tardé à reprendre avec acharnement l'exécution de leur programme, particulièrement sur le terrain scolaire, et, à cet égard, il est surprenant que M. Carton de Wiart parle de conserver une paix qui n'existe pas. S'il s'agit de maintenir la pratique actuelle, il faudrait plutôt parler de la domination de l'esprit sectaire dans l'école officielle belge au détriment de la foi catholique. Les instituteurs primaires sont obligés de passer par des écoles normales à la tête desquelles se trouve un personnel irréligieux. Les écoles publiques belges suivent des programmes qui sont l'expression de la libre-pensée; elles sont surveillées par des inspecteurs dont l'esprit n'est pas chrétien et la grande majorité du corps enseignant des écoles publiques appartient au socialisme le plus négateur. Il serait donc à souhaiter que M. Carton de Wiart, qui est un catholique excellent, ne formât pas les yeux sur la situation véritable de l'école dans son pays.

Au Conseil national

Berne, 8 décembre.

La séance du 8 décembre est ouverte à 8 h. 1/2 du matin.

M. Waldvogel, député de Schaffhouse, dépose une motion demandant au Conseil fédéral d'examiner la création d'un service civil obligatoire de six mois pour toute la jeunesse suisse, conçu sous la forme d'une université populaire.

La Chambre reprend la discussion du règlement. A l'article 51, M. Freiburghaus (Berne) propose qu'aucun député ne puisse faire partie pendant plus de trois ans d'une commission permanente et qu'on stipule que les voyages des commissions soient limités au strict minimum.

MM. Blumer et Calame répondent que la durée des fonctions des membres de plusieurs commissions permanentes est réglée par la loi sur les rapports entre les Chambres. Quant à la recommandation relative aux voyages, elle est pleine de bon sens, mais qu'elle déterminera le strict minimum. Les rapporteurs proposent le rejet des propositions de M. Freiburghaus. M. Willemin (Genève) propose, par motion d'ordre, d'interrompre la discussion du règlement et de procéder à la révision de la loi sur les rapports entre les deux Chambres. Cette proposition est repoussée à une grande majorité.

Au vote, les propositions Freiburghaus sont votées à une faible majorité.

L'article 59 dispose que nul ne peut prendre plus d'une fois la parole sur le même sujet. M. de Dardel (Neuchâtel) propose de dire que nul ne peut prendre plus de deux fois la parole. Il déclare que la proposition de la commission revient à étouffer les débats. M. Müller (Berne) appuie la proposition de la commission, qui est écartée au profit de celle de M. de Dardel.

A l'article 63, M. Moschetti (Berne) fait des propositions rédactionnelles qui sont renvoyées à la commission. L'article 64 dispose que, en règle générale, la durée d'un discours ne doit pas dépasser 30 minutes et qu'une exception ne peut être faite qu'en vertu d'une décision du Conseil.

M. de Dardel propose de biffer cette disposition qui lui paraît inapplicable et tend à juguler les débats. M. Freiburghaus (Berne) propose de limiter les discours à 20 minutes. M. Müller (Berne) appuie la proposition de M. de Dardel. Il en est de même de M. Baumberger (Zürich), qui insiste sur l'impossibilité pratique d'appliquer un tel règlement. Il faut laisser libre jeu au droit et au bon sens des députés.

Au vote, la proposition de M. Freiburghaus est rejetée par 84 voix contre 29, puis la Chambre décide, par 67 voix contre 44, de maintenir le texte de la commission, limitant à trente minutes la durée des discours.

Le président interrompt ici quelques minutes le débat, pour faire discuter la durée de la session. Le bureau du Conseil national propose d'interrompre la présente session le 18 décembre et de la reprendre le 17 janvier. M. Graber (Neuchâtel) propose de continuer jusqu'au 22 décembre et de reprendre les débats à la fin de janvier. Par 78 voix contre 42, la Chambre se prononce dans le sens des propositions du bureau. Le président rappelle les principaux objets à liquider au cours de cette session: le budget de la Confédération pour 1921, le relèvement des taxes postales, le 15^e rapport de neutralité, les allocations de renchérissement, l'éligibilité des fonctionnaires au Conseil national.

On reprend ensuite la discussion du règlement. A l'article 68, M. Evéquo (Valais) voudrait que le président pût poser d'office, à un certain moment, la question de la clôture du débat. Il dépose une proposition disant que, lorsque toutes les propositions imprimées et distribuées ont été développées, que les groupes ont eu l'occasion d'émettre leurs opinions et que trois orateurs ont parlé sur l'objet en discussion, le président consulte d'office le Conseil sur la clôture des débats. Cette clôture est décidée si elle est votée par les deux tiers des membres au Conseil, qui peuvent prendre part au vote. La proposition de M. Evéquo est votée par 38 voix contre 8.

A l'article 69, 2^e alinéa, la Chambre vote, par 50 voix contre 28, une proposition de M. Strobél (Argovie) ainsi conçue: « Il n'y a discussion générale que si la proposition a été faite de ne pas passer à la discussion des articles ou de passer à la discussion des articles sur une autre base que celle du projet. »

A l'article 81, qui traite des votations, M. Müller (Berne) propose que la majorité et la minorité soient désormais simplement constatées par les scrutateurs, qui ne compteront les voix qu'en cas de doute et dans les votations finales. Cette proposition est adoptée.

Les derniers articles du projet passent sans discussion et sans modification.

M. Eugster-Züst (Appenzel) demande à

revenir sur l'article 9 qui traite de la promesse solennelle.

Par 75 voix contre 29, la Chambre refuse de revenir sur l'article 9.

M. Gropierre (Berne) propose de revenir sur l'article 68, qui, dans le texte de M. Evéquo, a pour résultat, dit-il, l'étranglement du débat.

La Chambre refuse de revenir sur cet article, par 53 voix contre 38. Elle décide, par contre, de revenir sur l'article 69, où M. Calame propose de biffer la proposition de M. Strobél.

M. Calame fait observer que la proposition Strobél aboutit à supprimer la discussion générale. Il demande qu'on revienne au texte de la commission. M. Huber (Saint-Gall) l'appuie, ainsi que M. Greulich (Zürich). La proposition de la commission est rétablie par 74 voix contre 36.

On passe au vote d'ensemble. M. Schmid (Argovie) estime que tout le règlement est fait pour rendre impuissant la minorité socialiste du Parlement. Il propose de le rejeter. M. Blumer fait la contre-proposition. Le règlement est adopté par 86 voix contre 23.

La séance est levée à midi 15.

IMPRESSIONS DE SÉANCE

On nous écrit de Berne:

Le Conseil national s'est occupé pendant ses trois premières séances de la révision de son règlement. Tout le monde est d'accord qu'il faut raccourcir les discussions, mais il s'agit de ne pas étrangler la liberté de parole.

Les simplifications adoptées ne constituent pas une réforme sensationnelle. Toutefois, elles amélioreront réellement les conditions de discussion, notamment par l'élimination de discours inutiles quand il s'agit de questions incontestées. M. Strobél, le député catholique d'Argovie, a proposé une réforme plus profonde. Il aurait voulu abolir le débat d'entrée en matière dans les cas où il n'y aurait pas d'opposition. En effet, les cas ne sont pas rares où un débat général occupe plusieurs séances quoique tout le monde soit d'accord sur l'entrée en matière. Insuffisamment soutenue, la proposition de M. Strobél a malheureusement succombé; elle aurait grandement contribué à économiser du temps. M. Evéquo, l'excellent député valaisan, toujours très écouté, a été plus heureux en faisant adopter deux amendements importants.

La valeur du nouveau règlement dépendra surtout de son application. L'ancien règlement valait mieux que sa réputation, mais il était appliqué trop débouaument par la plupart des présidents. Mercredi encore, les quatre propositions successives de revenir sur différents articles déjà votés ont été traitées de façon tout à fait antiréglementaire. Le règlement prescrit que les propositions de cette nature doivent être développées très brièvement et que toute discussion est interdite avant le vote. En fait, un débat contradictoire s'est déroulé tranquillement sur ces propositions.

L'attitude des socialistes a été étonnante. Eux qui, en leurs congrès et assemblées, exercent un véritable système de guillotine, limitent la durée des rapports à vingt ou trente minutes et la durée des autres interventions à cinq minutes, se sont levés pour le maintien des vieux errements avec une farouche énergie. L'un d'eux a dit que la majorité bourgeoise ne voulait qu'étouffer la critique socialiste. Cette affirmation ridicule est avancée au moment où les groupes bourgeois vont admettre un socialiste à la vice-présidence!

M. Haab doit être content du Conseil national. En moins de deux heures, la Chambre lui a accordé, par arrêt urgent, 26 millions de nouvelles recettes pour les postes. Comme l'évaluation du produit des nouvelles taxes est probablement un minimum, il est à espérer que le déficit budgétaire de l'administration des postes, estimé à 38 millions, disparaîtra dès 1921. Le chef du département s'est défendu comme un lion contre l'assaut des porte-parole des journaux qui ont essayé de faire réduire la taxe pour les journaux à un centime ou un centime et quart, jusqu'à 50 grammes de poids. La proposition du Conseil fédéral et de la majorité de la commission, de porter la taxe pour les journaux de trois quarts de centime à un centime et demi (jusqu'à 75 gr.) a triomphé par 66 voix contre 44.

Admission d'apprentis postaux

L'Administration des postes suisses a besoin de nouveaux apprentis. Les postulants doivent avoir au moins 16 ans révolus au 31 mars 1921 et ne pas être âgés, à cette date-là, de plus de 25 ans. On exige la connaissance d'au moins deux langues nationales.

Les candidats doivent s'adresser par écrit, jusqu'au 25 décembre 1920, à la Direction d'arrondissement des postes à Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, etc.

Les Directions d'arrondissement donnent tous les renseignements désirés sur les conditions.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 8 décembre.

Le Conseil décide de clore sa session le 18 décembre et de la reprendre le 17 janvier.

Le Conseil discute ensuite le projet sur les allocations de renchérissement pour 1921.

La commission propose l'adoption du projet du Conseil fédéral, avec une adjonction prévoyant qu'il sera tenu compte du changement des conditions d'âge, de famille, de traitement, etc.

M. Musy, conseiller fédéral, accepte l'amendement. Si la situation venait à s'aggraver en 1921, le Conseil fédéral et les Chambres seront toujours là pour prendre des mesures. Pour le moment, il n'est pas indiqué de faire droit à de nouvelles revendications du personnel.

Le projet est adopté.

Le Conseil aborde le projet du Conseil fédéral tendant à participer, à la Société pour l'exploitation des mines qui s'est constituée dans le canton d'Argovie, avec un capital de quatre millions. La Confédération prendrait pour un million 200,000 francs d'actions.

M. Lorétan (Valais) se plaint de l'indifférence de la Confédération envers les mines de fer du Valais; M. Schulthess répond que les mines du Valais sont difficiles à exploiter. Le projet est adopté.

Le Conseil aborde enfin le projet de loi sur les droits d'auteur.

Le droit d'auteur aux États

Berne, 8 décembre.

La session d'hiver des Chambres fédérales va remettre en vedette quelques thèmes de discussion plongés, depuis le commencement d'octobre, dans le sommeil poudreux des archives. Tel, ce projet de loi sur le droit d'auteur qui a mis en émoi le monde intellectuel et que le Conseil des États, après la discussion d'une vingtaine d'articles, a laissé en panne, pour reprendre aujourd'hui le fil de la conversation interrompue.

Qu'est-ce en somme que le droit d'auteur? Si nous en croyons M. Wettstein, rapporteur de la commission, ce droit tout moderne n'était pas connu dans l'antiquité. Il ne s'agit pas d'un droit de propriété proprement dit, mais d'un droit des écrivains et compositeurs à la rémunération de leur travail. Dans l'ancienne Rome, le poète, l'historien, le dramaturge vendait son œuvre à des éditeurs qui en multipliaient les exemplaires par la main des copistes, l'imprimerie n'étant pas encore inventée. Tout était fini par là. L'auteur étant payé, l'œuvre ne lui appartenait plus et tombait dans le domaine public.

Les chefs-d'œuvre de Virgile, d'Horace, de Cicéron, de Tite Live, de Sénèque et tant d'autres écrivains de l'âge classique sont ainsi devenus la propriété de la postérité. Et s'ils ont échappé à la destruction totale, dans le cataclysme qui mit fin à l'empire romain d'occident, c'est grâce aux moines bénédictins du moyen âge, ces éditeurs désintéressés qui ont patiemment reconstruits les trésors de la pensée antique. Ceci, M. Wettstein ne le dit pas, mais nous pensons que la conception actuelle du droit d'auteur aurait rendu peu de services à l'esprit humain, si ce droit avait été appliqué dans tout son rigorisme à une époque que tant de gens ont voulu faire passer par un âge d'ignorance et de ténébre.

D'après M. Wettstein, la notion légale du droit d'auteur a pris naissance en même temps que le principe de la liberté de la presse. Ces deux notions semblent corrélatives. C'est après 1815 que l'on voit apparaître, en Allemagne et en France, les premières dispositions législatives garantissant à la fois la propriété intellectuelle et la liberté de la presse.

Ce serait donc là un premier fruit de la grande révolution. M. Wettstein semble en convenir, car il a soin de dire que ces premiers essais de législation ont succombé devant la réaction.

C'est, en effet, une idée bien moderne et nous dirions presque matérialiste de considérer les œuvres de l'esprit comme une marchandise. Nous ne concevons pas bien saint Paul battant monnaie de ses épîtres, ni Bossuet réclamant des droits d'auteur pour son Discours sur l'Histoire universelle. Il est vrai que saint Paul revendique pour le prédicateur et le prêtre le droit de vivre de l'autel. L'Apôtre des nations corrige à ce sujet les idées étroites de quelques chrétiens primitifs qui trouvaient tout naturel que saint Paul fit des paniers pour vivre. Sous ce rapport, on peut dire que cet intellectuel de premier ordre a promulgué le droit de la pensée à être rémunérée par les bénéficiaires de son apostolat.

La Suisse s'est risquée bien tard sur le terrain de la protection des œuvres littéraires et artistiques. Cela tient à ce qu'elle était jadis

très peu productive dans ce domaine. Nos cantons allaient puiser directement aux sources de la richesse intellectuelle des pays dont ils parlaient la langue. On comprend dès lors que les Suisses du siècle dernier ne se soient pas trop pressés de protéger des œuvres qui leur venaient du dehors. C'est à la suite du traité avec la France, en 1864, que la Confédération se décida à réglementer sérieusement, en faveur de nos propres écrivains, la protection qu'elle garantissait aux compositeurs et aux littérateurs d'un delà le Jura. Elle le fit par sa loi de 1883, qui a été mise hors cours bientôt par les stipulations internationales de la première décennie de ce siècle. La révision actuelle a pour but précisément de mettre notre législation sur le droit d'auteur en harmonie avec la Convention internationale de 1908. Mais nous voici à une période où le travail intellectuel et les œuvres d'art n'ont pas précisément la faveur des réformateurs sociaux.

Les très vives critiques auxquelles a été soumis le nouveau projet élaboré par le Conseil fédéral, en 1918, émanent de la plupart d'écrivains suisses de renom. Ils ont vu dans cette nouvelle loi la tendance bien marquée de sacrifier les droits de l'auteur, c'est-à-dire, du producteur intellectuel, aux intérêts du public consommateur et de toutes sortes d'industriels exploitant, dans les théâtres, les kiosques et les cinémas, les œuvres des compositeurs et des littérateurs.

Le député de Fribourg qui fait partie de la commission, M. de Montmarch, a réussi à faire prévaloir quelques-unes des principales revendications de l'Association des écrivains suisses. En général, notre représentant a défendu avec succès les droits du travail intellectuel contre le mercantilisme. Rappelons ici la belle passe d'armes de l'orateur fribourgeois contre la tendance dominante aujourd'hui.

« Il s'agit, par des mesures appropriées, de donner au travail de l'esprit son juste salaire, et ce salaire, qui se distingue des autres par son mode de perception, n'en doit pas moins être défendu autant que le salaire du travail manuel en faveur duquel nous nous montrons si largement disposés.

« Ce n'est point parce que les travailleurs intellectuels sont encore moins fortement organisés que d'autres et n'exercent pas sur l'Etat une pression constante, que ce dernier doit leur accorder moins de sollicitude et leur refuser bonne justice.

« C'est un devoir, en ce moment-ci de l'histoire du monde, de sauvegarder la valeur dominatrice de l'idée, de la pensée, de l'esprit, pour l'opposer à la possession des seuls intérêts matériels. Or, messieurs, il faut que ceux qui se livrent aux arts, à la littérature, à la musique, à tout ce qui élève l'âme, à tout ce qui rend la vie digne d'être vécue, ne soient pas placés, par leur situation, au dernier rang du corps social, et qu'ils ne deviennent pas en quelque sorte les parias d'une civilisation dont ils fèrent les ouvriers.

« La situation des milieux cultivés, producteurs de livres, du théâtre, de tableaux, d'objets d'art, empire tous les jours, et vous l'avez si bien compris, que vous avez voté dans une précédente session des fonds spéciaux pour leur venir en aide.

« Voulons-nous aujourd'hui leur reprendre d'une main ce que nous leur avons donné de l'autre ? Serait-il convenable de suppléer par l'aumône à la perte infligée aux écrivains et aux artistes par l'exploitation de leurs œuvres ?

« Voulons-nous d'une législation qui consacrerait leur expropriation, ou pour mieux dire leur rognerait certains éléments de la juste rétribution de leur travail ?

« Jusqu'à présent, je dois le constater, toute la nouvelle législation sociale établie dans nos enceintes parlementaires, avec une précipitation maladroite, fille de la peur, a ignoré complètement le monde intellectuel, et les seuls travailleurs que nos lois ne favorisent pas encore sont les savants, les professeurs, les écrivains, les artistes, ceux enfin qui constituent la parure de la nation et lui donnent son éclat.

« La valeur du capital intelligence n'est pas moindre que celle du capital argent et que celle du capital travail ; je dirai même qu'elle est plus considérable que toutes les autres.

« Ne l'oublions pas, le livre c'est le signe de la civilisation ; chaque bibliothèque est comme un bastion contre la barbarie. Aussi, quand on veut détruire une race, est-ce aux œuvres de son esprit que l'on s'en prend ; n'est-ce point par elles qu'une nation se manifeste et qu'elle se continue ?

« Les gestes du travail manuel sont partout les mêmes ; mais ce qui fait une patrie, c'est l'expression donnée à des sentiments particuliers, à une manière de penser et de comprendre qui se différencie par la force de la tradition et la spécialité de la culture.

« Bien plus qu'une étoffe symbolique, un livre qui chante la patrie est un drapeau ! »

Au groupe catholique des Chambres

On nous écrit de Berne : Une communication officielle renseigne sur la séance importante que le groupe catholique des Chambres fédérales a tenue mardi soir. 52 membres sur 58 étaient présents.

Relevons l'hommage éloquent que le président du groupe, M. Walther, a rendu aux mérites parlementaires de M. Georges Pythou, hommage que l'Assemblée a ratifié par l'envoi de la dépêche suivante au vénéré homme l'Etat :

« La Droite a appris avec regrets votre démission de membre du Conseil des Etats. Elle tient à vous exprimer sa reconnaissance émue pour votre longue et féconde activité au service de la cause conservatrice-catholique. Le sillon que vous avez creusé dans le champ de la politique fédérale est profond et notre parti a déjà commencé à moissonner ce que vous avez semé. Que Dieu vous conserve encore longtemps au canton de Fribourg ! »

Deux questions délicates ont occupé le groupe. La vice-présidence du Conseil national étant réclamée par le groupe socialiste, qui comprend aujourd'hui 41 députés, le problème se posait de savoir si les partis bourgeois devaient faire droit à cette revendication. L'attitude des socialistes, qui affichaient la révérence de se mettre en dehors de la constitution et des lois et qui, pour être plus à l'aise, ont demandé la suppression du serment, n'était pas faite pour faciliter une décision. Toutefois, le groupe catholique, considérant qu'il a dû lutter pendant des générations pour l'égalité parlementaire et vu le fait que le système proportionnaliste a des conséquences inévitables, a décidé de ne pas s'opposer à l'élection d'un vice-président socialiste, à condition que le candidat ne fasse pas profession d'appartenir à la III^{ème} Internationale. M. Gustave Müller paraît remplir cette condition.

L'autre question importante était celle du budget militaire. Plusieurs orateurs ont exprimé l'avis que les cinq millions d'économies réalisées sur un budget de 81 millions sont insuffisantes et que des réductions plus fortes sont possibles sans que l'armée en soit affaiblie. Des propositions précises ont été formulées et le président du groupe a été chargé d'exposer clairement le point de vue de la Droite à ce sujet.

Le groupe radical

Le groupe radical a décidé de laisser à ses membres la liberté de voter dans la question de l'élection du vice-président du Conseil national.

La conférence socialiste

La conférence socialiste de Berne a clôturé ses travaux. Elle a décidé de convoquer pour le 22 février à Vienne une conférence socialiste internationale, dont l'ordre du jour portera les questions suivantes : impérialisme et révolution sociale, méthodes et organisation de la lutte de classes, lutte internationale contre la contre-révolution. Le congrès a élaboré un manifeste qui ex-

pose la nécessité de créer « une forte et efficace Internationale de la classe ouvrière. » Or, cette présomption n'a été remplie ni par la II^{ème} Internationale, dont on sait l'insuccès pendant la guerre, ni par la III^{ème}, qui divise la classe ouvrière, au lieu de l'unifier. Seule une Internationale ayant égard aux conditions particulières des différents pays sera capable de sauvegarder les intérêts du prolétariat mondial ; le but de la conférence de Vienne est précisément de créer une telle organisation. »

Le recensement fédéral

Les chiffres provisoires du recensement genevois donnent 171.000 habitants, soit 16.000 de plus qu'en 1910.

L'assemblée de la Société des nations

Dans les commissions

Genève, 8 décembre.

A la commission 5 (admission de nouveaux Etats), on s'est occupé de l'admission du Luxembourg.

M. Fisher (Grande-Bretagne) a proposé d'ajouter la question et a attiré l'attention sur les difficultés que pourrait causer l'admission d'un Etat aussi petit que le Luxembourg. M. M. Poullet (Belgique), van Karneboek (Pays-Bas), Politis (Grèce) et lord Robert Cecil (Angleterre) ont recommandé l'admission immédiate.

M. Fisher a retiré alors sa proposition et le président a déclaré que la commission unanime recommanderait l'admission du Luxembourg.

En ce qui concerne l'admission de la Finlande, M. Fisher a présenté à la commission une motion tendant à ce que l'admission de la Finlande ne préjuge pas la question des îles Åland. Cette motion, appuyée par le Dr Nansen, a été adoptée à l'unanimité. Quant à l'admission des Etats baltiques, lord Robert Cecil a fait observer que le cas de la Géorgie offrait une similitude avec celui des Etats baltiques. Il a estimé que le sort de tous ces Etats devrait être réglé en même temps.

M. Fisher a présenté une motion ainsi conçue : « La commission charge la sous-commission qui a présenté un rapport sur l'admission des Etats baltiques d'étudier les propositions soumises par lord Cecil, MM. Rowell et Benès. »

Après discussion, la commission a adopté cette motion, avec un amendement qui en étend la portée aux cas de l'Arménie et de la Géorgie.

Passant ensuite à l'admission de l'Albanie, la commission a entendu M. Viviani, qui a fait remarquer que l'Assemblée risquerait de prendre une décision qui irait à l'encontre de la politique des puissances. Il demande que la décision soit ajournée jusqu'à ce que le statut international de l'Albanie ait été fixé par un accord remplaçant ceux de 1913 et 1914.

Le président s'efforce sans succès d'obtenir un vote unanime sur la motion d'ajournement. Lord Robert Cecil se réserve le droit de soulever la question devant l'Assemblée, en faisant remarquer que, au moment du vote, 21 membres seulement de l'Assemblée étaient présents. La motion d'ajournement, dont le texte a déjà été transmis, sera présentée à l'Assemblée.

L'assemblée plénière

Genève, 8 décembre.

Au début de la 15^{ème} séance, le président annonce que la commission constituée pour la lutte contre le typhus est composée de sir George Foster (Canada) et de MM. Loudon (Hollande) et Restrepo (Colombie). M. Branting annonce que son gouvernement vient déjà de dépenser 20.000 livres sterling pour la lutte contre le typhus en y joignant encore 3000 livres sterling dans le même but. M. Hanotaux, rapporteur de la deuxième commission, lit son rapport sur les relations entre les organisations techniques, le conseil et l'Assemblée. M. Rowel (Canada) craint que

certaines Etats d'outre-mer ne puissent pas toujours se faire représenter et qu'ainsi la direction de ces affaires ne soit laissée à l'Europe qui porte la responsabilité de la guerre et qui ne comprend pas toujours le point de vue des autres continents. L'orateur demande que l'on réserve l'avenir à ce sujet. M. Hanotaux exprime son étonnement de ce que la délégation canadienne ait attendu la fin des travaux de la commission pour présenter de pareilles observations. L'orateur défend la nécessité des organisations techniques. « Nous travaillons en commun, mais je demande que l'on ne crée pas de nouveaux obstacles et qu'on aille de l'avant. » (Tifs applaudissements unanimes.)

M. Ador dit que la commission n'a pas voulu restreindre le droit de critique et de libre discussion de l'assemblée, qui demeure intact. Les organisations dont on propose la création dit-il, sont purement consultatives et de refuser les conventions qui résulteraient des travaux de ces organes. Les compétences des Etats resteront plénières et entières même dans les questions financières, puisque le budget de ces organes sera présenté chaque année à l'Assemblée. Dans toutes ces questions, il ne s'agit nullement de l'Europe, mais il s'agit du monde entier. Il faut que la coopération soit complète afin que la Société des nations résolve les problèmes vitaux. M. Ador espère que l'Assemblée ne se séparera pas sans avoir approuvé le rapport de la commission. (Longs applaudissements unanimes.)

M. Rowel affirme le désir du Canada de collaborer entièrement à la Société des nations et déclare retirer celles de ses paroles qui ont pu choquer M. Hanotaux.

Echos de partout

MIAOU

L'autre soir, il y avait à la gare du Nord, à Paris, de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et des journalistes venus pour recevoir M. Georges Leygues de retour de Londres.

Lorsque le président du Conseil et sa suite furent descendus du train, les personnes qui étaient sur le quai entendirent tout à coup un miaulement frénétique, qui fut suivi d'un second, puis d'un troisième.

« Quel est le faroucq qui se permet ?... demanda un diplomate qui — on ne sait pourquoi — jeta un regard inquiet et indigné du côté des journalistes.

Mais, renseignements pris, il n'y avait pas de faroucq. Les miaou éperdus s'échappaient d'un panier qui portait une des personnes de la suite présidentielle. Dans ce panier était enfermé, en effet, un superbe chat angora que M. Philippe Berthelot envoyait à M^{me} Berthelot.

On sait, en effet, que le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, à Paris, et sa femme ont la passion des chats. Chaque fois qu'il se rend en Angleterre, M. Philippe Berthelot ne manque pas d'enrichir d'une unité nouvelle sa collection, qui est, paraît-il, remarquable.

Lorsqu'il se rendit à Londres, l'an dernier, avec M. Clémenceau, il en ramena la fameuse Tigrette, qui, malheureusement, ne put s'acclimater à Paris.

Il espère être plus heureux cette fois avec son nouvel angora, qui, a-t-on affirmé, répondra au nom de Kémal.

MOT DE LA FIN

Au restaurant :
— Le rôti n'est pas assez salé...
— A cinq francs la portion... qu'est-ce qu'il vous faut alors !

Buvez le
STIMULANT
Appétit au vin et au quinquina

ÉTRANGER

M. Clémenceau souffrant

Une dépêche de Calcutta, datée du 3 décembre, dit :

« M. Clémenceau arrivera à Calcutta (Inde) dimanche matin, venant de Rangoon (Birmanie). La santé de l'ex-premier ministre laisse beaucoup à désirer et ceci explique qu'il ait renoncé à sa tournée en Malaisie. Il a également renoncé à ses projets de voyage au pied des monts Himalaya. Un dîner plus ou moins public sera donné en son honneur au palais du gouvernement, mais le banquet que la colonie française comptait lui offrir a été contremandé. »

Le gouverneur de l'Algérie

M. Abel, gouverneur général de l'Algérie, est arrivé à Paris mardi.

On confirme que son mandat en Algérie ne sera pas renouvelé.

M. Abel, député du Var, avait été nommé gouverneur général de l'Algérie, en mission temporaire, au mois de janvier dernier, par M. Clémenceau, en remplacement de M. Journaud.

A la « Tranchée des baïonnettes »

Paris, 8 décembre.

(Havas). — M. Millerand, accompagné de M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, et du haut personnel de l'ambassade, ainsi que des maréchaux Foch et Joffre, a inauguré, en présence d'une foule énorme et recueillie, à proximité de Douaumont, près de Verdun, le monument édifié sur la tranchée dite « des baïonnettes » où des soldats furent ensevelis vivants, dont les baïonnettes dépassent encore le sol. Ce monument a été élevé grâce au don de l'Américain Rand, mort depuis lors d'un accident d'avion et dont la famille assistait à la cérémonie.

M. Millerand a prononcé un discours dans lequel il a dit que la tranchée est la synthèse même de la bataille de Verdun.

Après son arrivée, M. Millerand s'est rendu à l'hôtel de ville où a eu lieu une réception. Serait-elle heureusement les mains de M. Monseigneur Ginisty, évêque de Verdun, entouré de son clergé, le maréchal Foch a exprimé aux membres de la famille de M. Rand l'assurance que l'armée française a été très sensible à la généreuse pensée du donateur américain. M. Millerand a gagné, avec sa suite, le cimetière du Faubourg-Pavé, où l'ambassadeur des Etats-Unis et lui-même ont déposé une palme sur la tombe d'un soldat inconnu.

L'Arménie s'abandonne au bolchévisme

Paris, 8 décembre.

On mande de Constantinople à Havas que le ministre de la guerre arménien a proclamé la dictature à Erivan, où une république arménienne soviétiste a été proclamée.

Paris, 8 décembre.

Une dépêche de Constantinople, du 7 décembre, confirme la démission du gouvernement arménien. Le cabinet actuel est un gouvernement de coalition, dans lequel tous les partis sont représentés. Ce n'est pas un comité communiste, comme on l'a affirmé. Il a à sa tête un homme politique modéré, qui fut président du conseil. Après que l'Arménie eut été abandonnée par les Alliés, celui-ci dut, à la suite de l'armistice, accepter toutes les conditions de ses ennemis, afin de sauver les restes de sa population.

Chez les bolchéviks de Bakou

Une trentaine de marins anglais relâchés par les bolchéviks ont raconté le martyre qu'ils ont subi à Bakou. Arrêtés en avril dernier, ils furent incarcérés en deux groupes dans des cellules dont la surface ne dépassait pas 12 mètres carrés et où ils dormaient sur des planches grouillantes de vermine. Ils eurent d'abord comme nourriture du pain noir mêlé de paille

S'ils connaissaient leur bonheur !

par Jules FRAVIEUX

Vers une heure de l'après-midi, M. Randon partit pour Montbois. Il se présenta à la gendarmerie. Le brigadier reçut sa plainte, consignée en déposition sur un procès-verbal et déclara que, sans attendre, il allait ouvrir une enquête :

— Vous n'avez de soupçons sur personne ? demanda-t-il à M. Randon.

— Sur personne ! Je n'ai pas d'ennemis. Tout le monde m'aime à Villenoisy.

— Pas d'indices ?

— Aucun. Mon village est peuplé de mes parents ; j'y suis en famille.

— Oh ! ça !... fit, d'un ton sceptique, le brigadier qui semblait surpris de rencontrer cet excès de candeur chez un homme d'âge. Dans notre métier, nous voyons de si drôles de choses !...

Le lendemain, dans la matinée, le brigadier Ricout partit à la villa Mastilippe, escorté du gendarme Lavot. Ils venaient procéder aux « constatations » avant que fût envoyé le procès-verbal au procureur de la République.

M. Randon conduisit les deux gendarmes dans son cabinet de travail : ensemble, ils examinèrent les portes, les fenêtres, les serrures, pour tenter de savoir comment le voleur avait pu pénétrer dans la villa. Déjà, une évidence s'imposait à eux : le coupable devait être un

phonsine. Elle m'a fait qu'elle envoié chez nous des gens qui ont les pieds sales ! Et sans attendre la réplique du brigadier, elle retourna dans sa cuisine pour y prendre un balai et une pelle à main qui devaient lui servir à effacer la saleté des gendarmes de la République. Tandis qu'elle accomplissait ce rite, elle marmonnait : « C'est bien vrai ce que disait Mademoiselle : un homme dans une maison, ce n'est bon qu'à salir les parquets et à boire le vin ! »

— Excusez-la, fit M. Randon d'un ton qui signifiait : « Ce que voulez-vous, c'est plus fort qu'elle ! ». Et, avec un geste implorant de ses deux bras, il semblait appeler la miséricorde du genre humain sur les ingérissables faiblesses du cerveau féminin.

Quand le brigadier eut terminé ses « constatations », il prit à part M. Randon :

— Monsieur, lui dit-il, depuis que j'ai reçu votre plainte, je n'ai pas perdu mon temps. J'ai fait causer les gens de Villenoisy, j'ai recueilli, de droite et de gauche, des renseignements. Il en résulte une chose que nos constatations de tout à l'heure ne font que confirmer : votre voleur, nous le tenons. S'il n'est pas arrêté, il est bien près de l'être. Quand le procureur aura reçu le procès-verbal...

M. Randon avait sursauté :

— Mais, qui est-ce ? s'écria-t-il. Qui, ce voleur ?

— N'avez-vous pas, poursuivit le brigadier, prêt de l'argent, une grosse somme, au meunier de l'Etang-Neuf ?

— C'est vrai, mais je ne vois pas très bien la relation entre ce prêt et... ce vol ?

phonsine. Elle m'a fait qu'elle envoié chez nous des gens qui ont les pieds sales ! Et sans attendre la réplique du brigadier, elle retourna dans sa cuisine pour y prendre un balai et une pelle à main qui devaient lui servir à effacer la saleté des gendarmes de la République. Tandis qu'elle accomplissait ce rite, elle marmonnait : « C'est bien vrai ce que disait Mademoiselle : un homme dans une maison, ce n'est bon qu'à salir les parquets et à boire le vin ! »

— Excusez-la, fit M. Randon d'un ton qui signifiait : « Ce que voulez-vous, c'est plus fort qu'elle ! ». Et, avec un geste implorant de ses deux bras, il semblait appeler la miséricorde du genre humain sur les ingérissables faiblesses du cerveau féminin.

Quand le brigadier eut terminé ses « constatations », il prit à part M. Randon :

— Monsieur, lui dit-il, depuis que j'ai reçu votre plainte, je n'ai pas perdu mon temps. J'ai fait causer les gens de Villenoisy, j'ai recueilli, de droite et de gauche, des renseignements. Il en résulte une chose que nos constatations de tout à l'heure ne font que confirmer : votre voleur, nous le tenons. S'il n'est pas arrêté, il est bien près de l'être. Quand le procureur aura reçu le procès-verbal...

M. Randon avait sursauté :

— Mais, qui est-ce ? s'écria-t-il. Qui, ce voleur ?

— N'avez-vous pas, poursuivit le brigadier, prêt de l'argent, une grosse somme, au meunier de l'Etang-Neuf ?

— C'est vrai, mais je ne vois pas très bien la relation entre ce prêt et... ce vol ?

— Pourtant, parmi les papiers dont vous

m'aviez, hier, signalé la disparition, se trouvait, n'avez-vous dit, le billet par lequel le sieur Lefresne Emile reconnaissait sa dette, remboursable au premier mal prochain, n'est-ce pas ?

— C'est juste, mais enfin, le rapport entre ce prêt et ce vol ?

— Le rapport, continua le brigadier, c'est que votre voleur, c'est le meunier de l'Etang-Neuf. Quand on ne peut pas rembourser une dette à l'époque convenue, on supprime le papier qui la certifie...

M. Randon s'était senti pâlir :

— Vraiment, vous croyez cela ? fit-il d'une voix angoissée... Eh bien, vous vous trompez ! Emile, un voleur, un cambrioleur, un apache, allons donc ! Je suis aussi sûr de lui que je suis moi-même !

Le gendarme eut un sourire :

— Monsieur Randon, fit-il, faudrait pas trop vous presser de le déclarer innocent : vous pourriez en avoir de l'ennui. Si le meunier de l'Etang-Neuf est innocent, c'est que, vraiment, il n'a pas de chance, parce qu'enfin, il s'est comporté de façon à mettre tout contre lui. Je dois vous dire que les apparences ne sont pas en sa faveur.

— Comment ? Comment ? interrogea M. Randon troublé.

— C'est que son moulin n'est guère bien achalandé. Je me suis renseigné auprès de certains marchands de grains : le sieur Lefresne avait, pour le mois de mai, des échéances — sans parler du billet qu'il vous a souscrit — et son crédit est nul, ou à peu près. Alors, si a eu trouver le bon moyen pour tout arranger : c'était de supprimer la preuve de sa dette en-

vers vous et de se procurer, du même coup, les fonds dont il avait besoin pour son échéance : il a volé.

— C'est impossible ! Impossible ! Impossible ! Il n'y a que des apparences, de simples présomptions.

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

La Revue hebdomadaire. — 27 novembre : Alfred Capus : Le théâtre après la guerre. (A propos de la Traversée.) — Camille Mayran : L'épreuve du fils. — Marquis de Polignac : Les vœux de nos provinces : VII. La Champagne. — Henry Bidon : La Bibliothèque Rondel à la Comédie-Française. — Ludovic Naudou : Diplomatie bolchévique : Tchitchérine, Krassine et quelques autres (fin). — Etienne Rey : La guerre des dieux : — Rupert Brooke : Poème. — Charles de La Roncière : Un grand navigateur parisien : Bougainville (fin). — Chroniques et documents : Louis Latzarus : Les meurs et la vie parisiennes. La grève de l'Opéra. Disparition de la frayeur bourgeoise. — François Mauriac : Le théâtre. Le soupçon. Daniel. — Louis Châtauneuf : La pensée latine. Giovanni Verga. — Henri Longnon : André Thérive, lauréat de la Fondation américaine. — *** : La vérité sur la prise de Damas. — Tarif des abonnements : Suisse : un an, 60 fr. ; six mois, 32 fr. ; trois mois, 17 fr. — Non, 8, rue Cassinière, Paris. — (6).

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 9 décembre.

Le Conseil national procède à l'élection de son vice-président.

M. Gustave Müller (Berne), présenté par le groupe socialiste, est élu par 63 voix sur 101 valables. Il y a eu 30 bulletins blancs. Obtiennent des voix : MM. Walther, 12, Jenny (Berne), 4, Maunoir, 2, Eugster-Züsi, 2, Lohner, 2, Freiburghaus, 2.

M. Balestra (Pessin) est élu à la commission des finances, en remplacement de M. Evéquoz, démissionnaire.

La Chambre aborde ensuite le budget pour 1921.

M. de Syring (Thurgovie), président de la commission des finances, rapporte.

Le président propose de renvoyer la discussion sur le budget militaire jusqu'au moment où on abordera les dépenses militaires, ceci afin d'éviter des répétitions.

Le renvoi est voté par 83 voix contre 28 voix socialistes.

La discussion générale est ouverte.

M. Musy, chef du Département des finances, dit qu'il sera possible d'équilibrer les finances fédérales sans avoir recours à de nouveaux emprunts. L'impôt de guerre rapportera, l'an prochain, 50 à 55 millions de plus.

Sur la liquidation de l'Office de l'alimentation, il reviendra environ 150 millions à la Confédération.

Le Conseil des Etats aborde le budget des C. F. F.

M. Geel (Saint-Gall), rapporte. Il constate que le déficit prévu pour 1921 est de 48,468,000 francs, ce qui porte à 278 millions le déficit total des C. F. F. depuis 1914.

La commission estime qu'il y aurait un danger pour l'essor économique du pays si l'on voulait augmenter encore les taxes pour voyageurs et marchandises.

Entrée en matière est votée sur le budget, dont on discute les différentes rubriques.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, jeudi, répétition. Tenors à 9 h., et basses à 8 h. K.

Cercle d'hommes et Société de jeunes gens de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 heures, au local de l'Hôtel-Suisse, 1^{er} étage, conférence du R. P. Claverie, professeur à l'Université. Sujet : Episodes de guerre. Invitation cordiale à tous les hommes et jeunes gens.

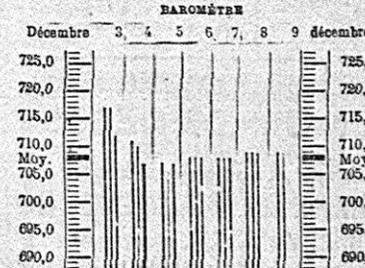
Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 9 décembre

	Demande	Offre
Paris	37 85	38 85
Londres (livre st.)	22 05	22 45
Allemagne (marc)	8 20	9 20
Italie (lire)	22 15	23 15
Autriche (couronne)	1 45	2 45
Prague (couronne)	6 30	7 40
New-York (dollar)	6 25	6 65
Bruxelles	39 65	40 65
Madrid (peseta)	81 50	82 50
Amsterdam (florin)	196 50	197 50

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 9 décembre



THERMOMÈTRE C.

Heure	3	4	5	6	7	8	9
Décembre	3	1	-1	-1	-1	-1	3
7 h. m.	3	1	-1	-1	-1	-1	3
11 h. m.	7	4	0	0	0	0	11
7 h. s.	6	0	0	0	-1	0	7

TEMPS PROBABLE

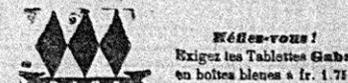
Zurich, 9 décembre, nuit.

Brumeux ou nuageux; même température; petite pluie par zones.

VERMOUTH NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
Citravegn & Co. Genève

Un gros danger

vous gr-ite, si v-ns n'avez soin de vous préserver de la grippe et des refroidissements, par l'emploi constant des Tablettes Gaba.



Écrivez-vous! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes blanches à fr. 1.75.

LAUSANNE ÉCOLE LEMANIA
Préparation rapide, approfondie
BACCALURÉATS
Maturité

LA VIE ÉCONOMIQUE

La baisse sur les tissus

Un négociant en tissus nous écrit :

Depuis quelques semaines, des annonces, des entrefflets mentionnent sur les articles textiles une baisse jusqu'à 50 %. Ce pourcentage, plutôt alléchant, semble exagéré. Les cotons et laines bruts, abondants en suite de la récolte de cette année, ont, il est vrai, fléchi de 40 à 50 % sur le marché; mais de là à bénéficier d'une baisse égale sur les produits manufacturés, il y a encore un grand pas. En effet, la matière première, entre dans les produits textiles pour 1/4 à 1/5 environ du prix de revient, et si donc, seul ce facteur baisse de 50 % et que les autres, teintures, main-d'œuvre spécialement, se maintiennent, le prix de revient baissera tout au plus de un huitième à un dixième, soit 8 à 12 %. Et telle est la situation actuelle du marché. Nos fabricants suisses l'ont comprise et, dans une assemblée récente, ont décidé de tenir compte déjà maintenant de cette baisse de la matière première et d'appliquer des prix en conséquence à leurs clients dès les premiers mois de 1921.

Pour quelles raisons des baisses, escomptes ou rabais jusqu'à 30 et 50 % sont-ils appliqués déjà maintenant? Il nous semble plutôt pour les motifs suivants : tout d'abord, depuis quelques mois, les établissements de banque restreignent leurs facilités de crédit et de ce fait, nombre de grossistes spécialement, et de détaillants, se voient forcés de réaliser leurs stocks et les cèdent avec rabais; ensuite, favorisés d'un hiver peu rigoureux d'une part et fatigués des prix excessifs qui ont été atteints ces dernières années d'une autre part, les consommateurs restreignent l'usage des articles de la saison (grève des consommateurs) et, plutôt que de garder ces articles jusqu'à l'automne 1921, les commerçants les cèdent avec rabais.

Est-ce à croire que ce mouvement de baisse suivra et s'accroîtra encore dans les mêmes proportions les prochains mois? Non, c'est impossible, tant que la main-d'œuvre restera ce qu'elle est. Que les prétentions de l'ouvrier baissent aussi et alors seulement, petit à petit, nous nous rapprocherons des temps d'avant-guerre.

Il y a en Suisse

4 milliards de plus qu'avant la guerre

Le capital suisse placé en titres et épargnes s'élevait, à la fin de l'année 1919, à 18 milliards et sept millions contre 14 milliards et 970 millions à la fin de l'année 1913.

La chasse aux hauts intérêts

De janvier à fin septembre, les retraits de dépôts à la caisse d'épargne valdoise ont dépassé les versements de 7 millions. La caisse va porter à 5 % le taux d'intérêt, au lieu de 4 %.

FRIBOURG

Monsieur Maglione à Salat-Nicolas

Le Chapitre de Saint-Nicolas aura l'honneur de recevoir, dimanche prochain, la visite de Son Excellence Mgr Maglione, le nonce apostolique à Berne, qui, à l'occasion de la solennité de la fête de saint Nicolas, a bien voulu accepter de célébrer pontificalement à la collégiale. Il sera reçu solennellement au grand portail pour l'office de 10 heures.

S. G. Mgr Besson prendra part à la cérémonie.

Ainsi se rétabliront les antiques traditions qui ont toujours existé dans le passé entre la Nonciature et le vénérable Chapitre.

Mgr Maglione daigne accorder une indulgence plénière aux fidèles qui visiteront l'église dans la journée et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Le recensement du 1^{er} décembre

La population de la ville de Fribourg, au 1^{er} décembre, était de 20,417 habitants, selon un calcul provisoire. Au recensement de 1910, elle était de 20,293 âmes.

Encore un incendie à Grolley

Les incendiaires continuent leurs sinistres attentats à Grolley. Hier soir, de nouveau, entre 6 et 7 heures, le feu y détruisait de fond en comble la maison de M. François Jaquet, boursier communal, située à la Croix, au-dessus de la gare. L'immeuble incendié contenait logement, grange, étable; il n'était taxé qu'une demi-douzaine de mille francs, mais valait au moins le double. Le feu a été mis, semble-t-il, à un tas de fagots; d'où il a gagné rapidement toute la maison. Des pores et une partie du mobilier ont été sauvés, tandis qu'une assez grande quantité de meubles et des poules sont restés dans les flammes.

Quatre ou cinq pompes étaient sur les lieux; d'autres avaient été décommandées, l'eau manquant.

La police a ouvert, hier soir déjà, une enquête, qui se poursuit aujourd'hui.

La « Sarinia » au théâtre

La Sarinia, section française des Etudiants suisses donnera, le vendredi 17 décembre, et le dimanche 19 décembre, à 8 heures et demie du soir, au théâtre de Fribourg, la célèbre pièce d'Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*. On assure que cette pièce, de haute valeur, sera interprétée à la perfection par nos jeunes artistes.

Concert de violon et de piano

On annonce, pour le mardi 14 décembre prochain, à la Granote, un concert donné par M. Jules Michel, violoniste, avec, au piano, Mme Hegotschweiler-Ochsenheim.

Le retour du comte Sforza

Rome, 9 décembre.

(Stefani). — Le comte Sforza, ministre des affaires étrangères, a fait une visite, hier mercredi, après midi, à M. Giolitti et a eu avec lui un entretien qui a duré environ une demi-heure.

M. Sforza a renseigné M. Giolitti sur les résultats de la conférence de Londres.

Les pourparlers avec d'Annunzio

Rome, 9 décembre.

(Stefani). — Un communiqué de la délégation de la régence du Quarnero dit que, d'après une interprétation exacte du premier alinéa de l'article 4 du traité de Rapallo, les pourparlers peuvent avoir une autre base que la reconnaissance de la régence du Quarnero.

Rome, 9 décembre.

M. Giolitti a reçu les députés qui sont de retour de Fiume et leur a déclaré que, après que le Sénat aura ratifié le traité de Rapallo, le gouvernement examinera la question de la ville de Fiume.

Les Grecs et Vénizélos

Londres, 9 décembre.

(Havas). — Un collaborateur du Morning Post a interviewé le ministre de Grèce à Londres, M. Kagabe.

Ce dernier a exposé ses vues sur la note des Alliés.

M. Vénizélos, a déclaré le ministre, n'a pas compris cette vérité que la liberté ne peut pas être obtenue par la dictature et que l'agrandissement de l'Etat grec ne peut pas pleinement compenser la suppression des libertés populaires à l'intérieur.

Aux élections, le peuple a solennellement condamné les méthodes du gouvernement vénizéliste.

C'est avec la volonté d'un peuple uni que les puissances doivent compter.

M. Wilson et la Société des nations

Washington, 9 décembre.

(Havas). — M. Wilson a décliné l'invitation du Conseil de la Société des nations qui lui demandait d'envoyer des délégués pour participer aux discussions relatives au désarmement. Il n'enverra même pas de délégués à titre consultatif et il a informé le Conseil que, puisque les Etats-Unis ne font pas partie de la Société des nations, il ne se reconnaît pas le droit de nommer une commission même pour y participer de fait. Il ajoute néanmoins que les Etats-Unis verront avec une grande faveur tout projet tendant au désarmement universel.

Le coût de la guerre

Washington, 9 décembre.

(Havas). — Le secrétaire du Trésor annonce que la dernière guerre a coûté aux Etats-Unis 24 milliards 10 millions de dollars en chiffres nets. Cette somme représente les sommes versées par le Trésor sans compter les dépenses ne se rattachant pas directement aux opérations de guerre.

L'Angleterre et les Soviets

Paris, 9 décembre.

(Havas). — Les journaux reproduisent un radio-télégramme de Moscou, annonçant que le gouvernement des soviets a pris connaissance du projet commercial soumis par le gouvernement britannique à Krassine.

Le gouvernement des soviets déclare approuver cet accord, et ne voit aucun obstacle à sa signature.

Angleterre et Irlande

Dublin, 9 décembre.

(Havas). — Les cheminots de la ligne le Donegal ont consenti au transport de troupes anglaises et de munitions. On s'attend à ce que cet exemple soit suivi prochainement dans toute l'Irlande.

Londres, 9 décembre.

(Havas). — On assure que l'intervention de parti ouvrier tendant à obtenir une trêve en Irlande, comme préliminaire à un règlement définitif, a échoué.

Glasgow, 9 décembre.

(Havas). — On a opéré 9 nouvelles arrestations de sin-femurs accusés d'avoir essayé d'acheter des fusils de guerre et des mitrailleuses à un caporal de l'intendance, qui avait la garde d'une quantité d'armes. On avait offert à celui-ci 550 livres sterling pour 500 fusils de guerre et 15 livres sterling pour chaque mitrailleuse.

Washington, 9 décembre.

(Havas). — On sait que le journal *La Nation* a nommé une commission pour faire une enquête sur le régime britannique en Irlande et que cette commission se propose d'envoyer une mission en Irlande.

L'ambassade britannique a refusé les passeports aux membres de cette mission, en déclarant que leur venue en Irlande servirait simplement à d'autres personnes dans un but de propagande.

La Belgique et les alliances militaires

Bruxelles, 9 décembre.

(Havas). — La Chambre discute la déclaration ministérielle. M. Vandervelde, ministre de la justice, proteste contre les affirmations selon lesquelles il aurait pris une influence prédominante dans le précédent gouvernement. M. Jaspars, ministre des affaires étrangères, déclare : « Le gouvernement veut une politique de sécurité, de paix et d'indépendance. » Le ministre a confiance dans la Société des nations, qui constitue une garantie de premier ordre pour la Belgique et il ajoute :

« Comme garantie, il nous faut des alliances. Notre désir le plus vif est d'unir la Belgique à la France et à l'Angleterre, dans un même système défensif. L'accord avec la France n'est que le premier des accords qui, à notre avis, doivent servir à défendre la civilisation occidentale. Nous voulons être les amis de la France et de l'Angleterre. »

Bruxelles, 9 décembre.

(Havas). — Au cours du débat sur la déclaration ministérielle, M. Camille Huyzmans, socialiste, a dit :

« Nous ne pourrions désarmer que lorsque l'Allemagne sera désarmée. Je souhaite voir la Belgique se rapprocher des petites nations. »

M. Huysmans a fait appel au peuple belge en faveur de l'Armée, menacée par le bolchévisme. La Belgique, a-t-il dit, devrait à ce sujet faire preuve d'initiative.

La conférence financière de Bruxelles

Berlin, 9 décembre.

(Wolff). — La délégation de paix allemande a été chargée de répondre à la note d'invitation pour Bruxelles, adressée par le gouvernement français, que le gouvernement allemand était prêt à envoyer des délégués. Ces derniers seront le secrétaire d'Etat von Bergmann et M. Karl Friedrich von Siemens. M. von Bergmann se trouvant actuellement à Paris occupé à d'urgentes négociations, les experts allemands ne pourront pas être à Bruxelles avant le 16 décembre prochain.

Pour surveiller le plébiscite de Vilna

La Haye, 9 décembre.

(Havas). — En réponse à une question du député libéral van Doorn au sujet de l'envoi de soldats hollandais à Vilna, le ministre des affaires étrangères van Karnebeek a produit une lettre de sir Eric Drummond, en date du 22 novembre 1920, invitant le gouvernement néerlandais à envoyer une compagnie de 100 hommes, ainsi que 4 ou 5 officiers, à l'occasion du plébiscite, dans les territoires qui s'étendent entre la Pologne et la Lituanie.

Le ministre a déclaré ensuite que cette lettre avait amené un échange de vues et que le gouvernement se propose de faire à la deuxième Chambre une communication à ce sujet.

Les îles Aland

Helsingfors, 9 décembre.

(Havas). — MM. Eyrns, Calander et Elkus, délégués de la Société des nations, poursuivent leur enquête sur la question des îles d'Aland. Ils ont terminé leurs travaux à Helsingfors et sont partis pour Aland.

Les socialistes communistes italiens

Gènes, 9 décembre.

Les socialistes extrêmes comptent publier, à partir du nouvel an, un grand journal quotidien.

Chez Mme Bela Kun

Bologne, 9 décembre.

On a arrêté 4 Hongrois qui avaient été rendre visite à Mme Bela Kun, qui se trouve actuellement à Bologne, à l'Hôtel de Rome.

L'enquête sur une catastrophe

Milan, 9 décembre.

La commission d'enquête nommée par le gouvernement à propos du désastre de Vergiate vient de présenter un rapport très détaillé conduisant qu'il n'y a pas eu d'ait et qu'il n'y a pas eu non plus de combustion spontanée.

La commission croit, au contraire, que les explosions sont dues à une cause fortuite, telle qu'un manquement imprudent qui aurait occasionné l'explosion d'une capsule ou d'un détonateur, d'où la combustion aurait été communiquée ensuite aux explosifs plus proches et successivement aux autres.

Du pétrole près de Rome

Rome, 9 décembre.

(Stefani). — L'ingénieur Mario Grossi, du corps royal des mines, chargé de rechercher des sources de pétrole, adresse une lettre au Messaggero, annonçant la découverte, à Rieti, province de Rome, d'une source de pétrole utilisable pour les moteurs ne nécessitant pas de raffinage.

Dans les soufrières de Sicile

Palermo, 9 décembre.

(Stefani). — L'accord conclu entre les associations des propriétaires et des ouvriers des mines de soufre met fin à l'agitation des mineurs dans la province de Caltanissetta.

Tous les frais de production sont mis à la charge des industriels.

SUISSE

Une lettre de Mgr Bacciarini

Lugano, 9 décembre.

Mgr Bacciarini adresse de Davos une lettre très chaleureuse aux fidèles de son diocèse, en faveur de la collecte qui sera faite à Noël pour le sanatorium populaire de Piotta Ambri, qui a été acheté par l'Etat.

Mgr Bacciarini écrit en outre :

« J'ai suivi ces jours-ci avec une joie patriotique et avec l'orgueil le plus légitime la manifestation publique d'amour et de fidélité envers la patrie, par laquelle nos autorités et notre peuple ont répondu à l'outrage fait au drapeau tessinois et à la croix fédérale. »

« Que l'enthousiasme de cette manifestation vivifie aussi, comme une flamme bienfaisante, la collecte en faveur de notre sanatorium, qui devra être un monument de fraternité et de progrès civique. »

et de l'eau dans laquelle on avait fait bouillir un peu de riz; plus tard, on ajouta un peu de viande.

L'une des cellules était attenante à une salle où l'on mettait les condamnés et, chaque matin, à 11 heures, des groupes de prisonniers étaient émanés et exécutés. Un jour, on fusilla 89 personnes, dont plusieurs femmes, et pendant plusieurs jours, leurs enfants, restés en prison, firent entendre des cris et des pleurs.

Un commissaire tartare dit un jour à l'un des Anglais que 9000 personnes avaient été déjà exécutées à Bakou sous le régime bolchéviste. Un marin entendit des Chinois se plaindre de surmenage parce qu'ils avaient dû tuer et enterrer 160 personnes en un jour. L'un de ces Chinois dit alors : « Il n'y en aura que 47 aujourd'hui, mais il n'y a pas besoin de tous les tuer; il n'y a qu'à les frapper avec une pelle et les faire tomber dans la fosse. »

Les bolchévistes tentateurs

Londres, 8 décembre.

(Havas). — Le correspondant du Daily Telegraph dit être en possession de documents prouvant la décadence soviétique en Russie. « Les soviets reconnaissent, dit-il, qu'ils ne sont pas en mesure, sans l'assistance d'autrui, de relever la Russie de ses ruines. D'après ces documents, les soviets seraient prêts à accepter les concours du capitalisme anglais, sans poser des conditions communistes. »

L'enlèvement d'un torpilleur à Fiume

Milan, 8 décembre.

Une dépêche de Trieste au *Corriere della Sera* donne des détails sur la façon dont le contre-torpilleur *Bronzetti* a passé entre les mains de d'Annunzio. Le contre-torpilleur devait surveiller le blocus entre Fiume et les îles. L'équipage, composé presque exclusivement de marins de la Calabre et de la Sicile, surprit les officiers pendant leur déjeuner, les ligota et dirigea ensuite le navire sur Fiume. Les marins furent accueillis avec enthousiasme à Fiume et reçus par d'Annunzio. Pendant que le poète prononçait un discours, des cris s'élevèrent : « Allons à Spalato! Allons à Rome! » Les officiers restés à bord demandèrent que le navire fût laissé libre de rentrer à sa base. D'Annunzio déclara qu'il laissait entière liberté aux officiers de quitter le navire et le territoire de Fiume, mais que le contre-torpilleur devait rester.

Conseillers communaux illettrés

Milan, 8 décembre.

Le *Corriere della Sera* apprend de Syracuse que, en vérifiant les pouvoirs des nouveaux conseillers communaux de Syracuse, on a constaté que 11 élus du parti socialiste officiel étaient illettrés. Comme la loi exige que les conseillers communaux sachent lire et écrire, des autorités ont déclaré que les 11 conseillers n'étaient pas éligibles et elles ont procédé à leur remplacement.

Nouvelles religieuses

Retour au catholicisme

On annonce de Marbourg que le professeur Curtius, qui occupe à l'université de cette ville la chaire de philologie romane et dont les ouvrages jouissent d'une haute considération, s'est converti au catholicisme.

NÉCROLOGIE

Le Dr Italo Pizzi

À Turin est décédé, le 6 décembre, à l'âge de 72 ans, le Dr Italo Pizzi, professeur de sanscrit et de persan à l'Université, un des plus célèbres orientalistes contemporains.

Le professeur Pizzi a toujours été de convictions catholiques.

TRIBUNAUX

L'affaire Landru

On mande de Paris que l'instruction de l'affaire Landru est close. Elle conduit à l'inculpation contre Landru de onze homicides volontaires avec préméditation, quel-que-fois, vols et usages de faux.

NOUVELLES DIVERSES

Le roi Christian X et la reine Marie de Danemark sont arrivés hier mercredi à Paris, d'où ils se rendront à Rome, où ils iront faire une visite au Pape.

†
Madame veuve Henriette Maillon : M. Gaetan Maillon et ses enfants, à Genève; M. Alfred Maillon et ses enfants, à Montreux; Mme veuve Guinand et ses enfants, à Alexandrie, ainsi que les familles parentes et alliées, font part à leurs amis et connaissances du décès de
Monsieur Alexandre MAURON
leur fils, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé après une courte maladie, à l'âge de 50 ans.
L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège vendredi 10 décembre, à 8 h. 30.
Départ de l'Hôpital cantonal, à 8 heures.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Monsieur Pierre Wicky et ses enfants ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Elise WICKY
née Werro
leur chère épouse et mère, décédée à Villars-les-Joncs, le 7 décembre, à l'âge de 42 ans, après une courte maladie, munie des secours de la religion.
L'office d'enterrement aura lieu à Guin, vendredi, 10 décembre, à 9 heures.
Départ du domicile mortuaire, à 8 h.

†
Syndicat des ouvrier
de la Commune de Fribourg
à la regret de faire part à ses membres du décès de leur collègue
Monsieur Cyprien REYNOLD
Cantonier
L'enterrement a eu lieu ce matin.

Madame veuve Laurette Gummy et ses enfants, à Matran, ainsi que les familles parentes, remercient sincèrement Monsieur le Prêtre de la Sarine, le Conseil paroissial, le Conseil communal, la Société de chant et toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur regretté époux, père et parent
Monsieur Emile GUMMY
Syndic

†
Le service anniversaire pour
Mademoiselle Stéphanie de Diesbach
sera célébré samedi, 11 décembre, à neuf heures, en la Collégiale de Saint-Nicolas.

Transports funèbres
A. MURITH
Rue de Lausanne - FRIBOURG

Domaine à vendre
A VENDRE, à Catterwil, près Grolley, magnifique propriété, comprenant vastes bâtiments d'exploitation, grand verger et environ 155 poses de terrain cultivable.
Adresser les offres au bureau de M. Gottau, 210, rue de la Préfecture, jusqu'au 31 décembre courant. 10765

EN CAS DE DÉGÊS
adressez-vous aux
Pompes funèbres générales
Messenmuller, Canton Chevallaz (S. A.)
Béat CORBOUD, représentant
Fribourg
Magasin et bureaux rue de Lausanne 66
Fabrication spéciales de Grand choix de
CERCUEILS Téléphone **COUROMNES**
Siège social : LAUSANNE

V^e Marie Déjardin
négociante
remercie de tout cœur sa nombreuse clientèle de Portofran et des environs, de la confiance et de la fidélité témoignées pendant tant d'années et espère que cette confiance sera toujours à son service
M. Jean Cantin, à Portofran. 10772

Pour devenir
Chauffeur
apprenez à conduire
à l'École de chauffeurs de
L. LAVANCHY
Et. Burgin
LAUSANNE
Brevet garanti en 3 semaines
DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUITS

Tourbe malaxée
est livrée par quantité désirée
au plus bas prix du jour.
S'adresser à **Peter VONLANTHEN**,
à Guin. 10339

Oies d'aplanées, 4 kg. à 4 fr. 20 le kg.
Noisettes 5 kg. 8 fr. 50
Figues 5 kg. 7 fr. 50
Châtaignes 5 kg. 8 fr. 50
Noix 5 kg. 7 fr.
Oranges 10 kg. 7.50
Mandarines 10 kg. 10 fr.
Salamis à la kilo 8 fr. 50
Sur demande colis de 10 kg. à 4 fr. 50. Tout franco contre remboursement. 10756
H. Baistra, Locarno.

Trouvé
un fusil
et un sac militaire
Le s'adresser au Café
de l'Union, à Broc.

A VENDRE
7 petits porcs, de 9 semaines, chez M^{rs} veuve Salin, à Corminboeuf.

Attention
V. John, cordonnier
aux escaliers du Courchemin, 7.
Travail prompt et soigné.
Appareil de quelques prix.
Ressemelage et talons pour hommes Fr. 8.—
Ressemelage et talons cousus pour hommes Fr. 9.50
Ressemelage et talons pour dames Fr. 6.50
Ressemelage et talons cousus pour dames Fr. 8.—
Cuir de première qualité. Pièces invisibles.
Se recommande. 10768

APILOR
Lotion aux PLANTES
CONTRE L'ACHUTE DES
CHEVEUX & PELICULE
A LA PELE.
SUCCÈS REÇU
DÉPÔT GÉNÉRAL:
"ARFUMERIE MARGOT"
D'ULLE.
En flacons de Fr. 3.50 et 5.50. — Envois contre remboursements. P. 2764 B 9330
Dépôts à Fribourg, chez
M. Philipp, coiffeur
M. Bally
M. A. D. Kleit,
M. Michel,
M. Thurler,
A Romont, chez
M. Glardon, coiffeur
M. Aeschler, coiffeur
M. Charney, chez
M. Chappaley, coiffeur

Stores
Rideaux
Décoration
Horaires tout de suite
Montures de stores.
Montures de rideaux
en bois et laiton
FOSAGE
Se recommande,
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 5, FRIBOURG.
Jusqu'au nouvel an,
double escompte sur tous
les achats au comptant

Stores
Rideaux
Décoration
Horaires tout de suite
Montures de stores.
Montures de rideaux
en bois et laiton
FOSAGE
Se recommande,
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 5, FRIBOURG.
Jusqu'au nouvel an,
double escompte sur tous
les achats au comptant

A VENDRE
8 porcs
de huit semaines, chez
M. Maxime Chenux, à
Vevyville. 10792

Bon cheval
4 1/2 ans, race du pays,
A VENDRE
faute d'emploi.
S'adresser à M. J. Chollet, Prez. 10717

A vendre
un château de Midres une
villa à côté de deux
chevaux, à l'état neuf.
Pour voir et traiter, s'adresser à Maurice Pury
(au dit lieu), ou à Midres.

Avis aux abonnés à l'électricité

La faible attérioration du régime des eaux survenue la première semaine de décembre ne s'étant pas maintenue, nous nous proposons dans l'obligation de remettre en vigueur dès ce jour les restrictions dans l'emploi de l'électricité, soit :

- 1) Suspension de la fourniture du courant aux appareils de chauffage d'appartement et de cuisson, à l'exception des bouillottes à eau chaude à très faible consommation ou consommant le courant de nuit seulement;
- 2) Arrêt de tous les moteurs et autres appareils industriels dès 16 h. 30 (4 h. 30 du soir);
- 3) Réduction des éclairages publics dont le nombre de lampes devra être limité;
- 4) Arrêt complet des éclairages de vitrines, enseignes lumineuses des magasins et établissements publics, excepté le samedi soir;
- 5) Réduction des éclairages des appartements, bureaux, fabriques, établissements publics, au strict nécessaire.

Si ces restrictions devenaient insuffisantes, d'autres mesures plus éduquées seraient appliquées.

Nous faisons un pressant appel à la bonne volonté de nos abonnés pour l'observation rigoureuse et immédiate de ces prescriptions qui nous permettront ainsi de faire face à la période critique que nous traversons.

Les agents des entreprises sont chargés de surveiller l'exécution des mesures d'économie ci-dessus indiquées, et tout abus pourra entraîner la suppression de la fourniture de l'énergie électrique.

Fribourg, le 7 décembre 1920. 10755-1892

Entreprises électriques fribourgeoises :
LA DIRECTION.

Teinturerie
Nettoyage chimique
THIEL & C^{ie}
NEUCHÂTEL
Faubourg du Lac, 15 & 17
Maison de 1^{er} ordre
Téléphone 7-51

Installations spéciales et perfectionnées
pour le nettoyage chimique de tous genres de vêtements, robes de ville et de soirée, vêtements de Messieurs, etc.

Teinture en noir
POUR DEUIL
prompt et soigné
EXPÉDITIONS PAR LA POSTE
Décatissage d'effets

Sirop „Esca“ (Sirop aux Sulfoglycol et Hypophosphites).
Remède excellent et d'un goût agréable contre la toux, catarrhe des bronches et affections pulmonaires. Préviend adultes et enfants contre toutes affections des voies respiratoires, pendant les changements brusques de température et la saison froide.
En vente dans toutes les pharmacies. — Prix du flacon original : Fr. 4.
Pour le gros, s'adresser : 13, Avenue de la Harpe, LAUSANNE.

Papiers peints
Immense choix
à des prix abordables
chez
Fr. BOPP, ameublements
Rue du Tir, 5, Fribourg

ON DEMANDE
pour tout de suite une
jeune fille robuste de 18 à
20 ans pour aider à tous
les travaux du ménage.
Bons gages.
Références exigées.
S'adresser au Café du
Midi. 10778

A vendre
8 PORCS
de huit semaines, chez
Overney (En Riaux), à
Favray-le-Grand.

On demande
A LOUER
pour tout de suite ou date
à convenir dans rues principales, un local ou chambré pouvant servir de bureau.
10770
S'adresser sous P10560 F
à Publicitas S. A., Fribourg.

Occasion
A vendre la collection
de 6 dictionnaires géographiques de la Suisse publiés par Attinger (riche reliure), bas prix.
S'adresser : Pauly, à
Bossonnens (et. Fribourg). 10720

Harmoniums
des meilleures marques
GRAND CHOIX
dans
tous les prix
FORTISCH FRÈRES
S. A.
LAUSANNE NEUCHÂTEL
VEVEY

Vous tousse?
Prenez les
veritables
BONBONS
AUX
Bourbonis de JAPON
de **Henri ROSSIGNOL**
LAUSANNE
MEIEZ-VOUS DES IMITATIONS

Souvenez-vous que Gischig
Tailleur - Remparts 14, - Tél. 7.68

HABILLE BIEN
Réparations - Transformations
DRAPERIE ANGLAISE Travail à façon

A vendre
5 petits porcs
de sept semaines, chez
Schulfer, à Belfaux. 10745

Poissons frais
La Maison Ch. MEYSTRE, comestibles,
à Berne, Spitalgasse, 14, mettra en vente,
vendredi matin, 10 décembre, sur la
place, à côté de l'église des Cordeliers :
Cabillaud extra beau 1/2 kg. Fr. 1.10
Colin extra de Bretagne 1.90
Soles véritables 2.50
Brochets, Truies, Saumon, etc.
IMPORTATION DIRECTE

A vendre
1 glace médaillon, 1 piano,
1 vélo des vêtements, des
potagers.
S'adresser au Dépôt de
la Grenette. 10793

30

N'achetez pas de montre avant d'avoir
vu mon grand choix et mes prix très bas.
Demandez-moi
Superbe catalogue gratis et franco
Marchandises de 1^{re} qualité
Garantie effective de 3 à 5 ans
Prime gratuite à tout acheteur. Echange autorisé.
Beau choix de Régulateurs et art. de Bijouterie
Fabrique d'horlogerie „MYR“
Henri MAIRE, La Chaix-de-Fonds N° 160
Vente directe aux Particuliers!

Enchères de chédail
de mobilier et de chevaux

Pour cause de cessation de bail, le soussigné à Courtanay, près Rosé, vendra aux enchères publiques, **lundi, 13 décembre**, et éventuellement le jour suivant, dès 9 heures du matin, tout le chédail d'un grand train de campagne ainsi que le mobilier et de même que 4 bons chevaux de trait lourds, de 6-12 ans.
L'exposant : **Christian GERBER.**

Tel. 4-59 **MODES** Tel. 4-59
M^{lle} B. Uldry
24, RUE DE ROMONT, 1^{er} étage
50% de rabais jusqu'au 31 décembre
sur tous les chapeaux garnis

Occasion favorable pour fiancés
A VENDRE
de maison privée à Berne : une chambre à coucher complète, comprenant : 2 lits avec matelas en crin animal, duvet et édredon, 1 armoire à glace démontable à 3 portes, tablatr et barre en laiton, 1 lavabo avec marbre et miroir, 2 tables de nuit avec marbre, 1 porte-serviettes, le tout en bois dur (noyer), tout neuf, pas usagé, a coûté 3000 fr.; dernier prix : **2000 fr.**, garantie fabrication suisse, et une salle à manger en chêne, 1 buffet en 3 parties avec miroir de cristal à facettes, 1 table à rallonges, 6 chaises de salle à manger, 1 divan, 2 superbes tableaux à l'huile, 1 grand tapis, 1 tabouret. Valeur : 2800 fr.; dernier prix : **1850 fr.**
J. Maier, Berne, Meisenweg, 8, Victoria-platz. 10739.

POUR LES FÊTES
EN
Joie assortiment
EN
Services de table
Garnitures de toilette
DÉJEUNERS
Services à thé et café
Vases à fleurs, cache-pots, etc.

Georges CLÉMENT
Grand'Rue, 10
Service d'escompte 5 %

CONCERT D'ADIEU
ET
Distribution des fruits du Midi
Dimanche 12 décembre
à l'auberge de la Fleur de Lys
NORÉAZ
Invitation cordiale. Le tenancier.

La Caisse hypothécaire
DU CANTON DE FRIBOURG
reçoit des dépôts de fonds contre obligations, (cédulés) nominatives ou au porteur portant intérêt
à 5 1/2 % de 1 à 5 ans de terme;
à 5 3/4 % de 6 à 7 ans de terme;
à 6 % de 8 à 10 ans de terme.

HARMONIUM-OCASION
Harmonium Späth surmonté d'une galerie à tuyaux, valeur réelle, 1400 fr., serait cédé au prix de 750 fr., garantie sur facture. 10353
Fortisch Frères, S. A., Lausanne.

Vente de rails et wagonnets
La commune de Granges (Veveys), offre à vendre de gré à gré 400 m. de voie Décauville, avec rails de 65 mm. de hauteur, et du poids d'environ 7 kg. Montés sur traverses en acier, avec tous les accessoires, 4 wagonnets culbutant des deux côtés écartement 600 mm. Contenance de la caisse : 750 lt. Le tout à l'état neuf.
Pour voir, s'adresser à M. la syndic.
Granges, le 7 décembre 1920.
Par ordre : Le secrétaire.

Chauffage central
Pour réaliser une grande économie
de combustible, adressez-vous im-
médiatement à la :
MAISON
A. B. BLANC
55, Pérolles, 55
RÉFÉRENCES PREMIER ORDRE

Grand arrivage de marée
à la **CHARCUTERIE KELLER**
Cabillaud » 1 fr. 20 le 1/2 kg.
Colin » 1 fr. 60 » » »
Merlans » 1 fr. 10 » » »
Soles » 2 fr. 50 » » »
Limandes » 1 fr. 60 » » »
ESCARGOTS **HUITRES**

Le Dépôt de POUDRE
se trouve au
Commerce de fer A. RUF
121, rue des Bouchers : derrière :
St Nicolas

Enchères de bois
Les soussignés vendront aux enchères publiques, le **mardi 14 décembre 1920**, sur la Chaix, Pratzey, Treyvaux (près de la route cantonale) : 6 billes de chêne cubant 7 mètres ; 6 billes de hêtre cubant 3 mètres ; 2 moules de foyard et 550 fagots refendus de foyard et chêne.
Rendez-vous des miseurs, à 9 h. 1/2, sur la Chaix. 10693/1384
Pratzey, Treyvaux, le 4 décembre 1920.
Papayz frères, et Clément Justin, Pratzey.

Aux Médecins
A céder, dans le canton de Fribourg, pour cause de départ imprévu, clientèle médicale. Conditions à débattre. 10735
Prière de répondre par écrit sous D 29111 L
Publicitas S. A., Lausanne.

Dimanche 12 décembre
Distribution de fruits du Midi
à l'Hôtel du Mouton, à Belfaux
CONCERT
Invitation cordiale. Le tenancier.

VENTE AU RABAIS
10 à 30 %
jusqu'à épuisement du stock, d'une certaine quantité d'
Accordéons
neufs, genre italien. — Catalogue gratis et franco.
FORTISCH, Frères, S. A., Lausanne

Dépôt de poudres
et d'explosifs
chez
MAYOR, armurier-fabricant
patenté par le Département
: : Militaire Fédéral : :
Armes PRIX MODÉRÉS Munitions

Pépinières de Cressy-Onex
H. Hertzschuh, GENÈVE
Arbres fruitiers tiges et nains, à contaire et à claire.
Arbres d'ornement arbres forestiers, plantes vivaces.
— PRIX COURANT —

Le plus beau Cadeau

UNE

Fourrure garantie

dans tous les prix

Exposition

ET

VENTE

CHOIX IMMENSE

HOTEL Suisse

FRIBOURG

Mardi 14

Mercredi 15

décembre

SCHMID

Fils

fourreurs

OUVERTURE

de 8 h.

à 22 heures

du soir

ENTRÉE LIBRE

A VENDRE Domaines

de toutes contenances, maisons d'habitation, scieries, mûrgeries boisées, grandes maisons avec beaux magasins, bien situés, terrains à bâtir, maisons avec entreprises de papeterie et imprimerie en bâtiment, cafés etc. dans la ville de Bulle et les communes de Broc, Gruyères, La Tour de Trême, La Paquier, La Roche, Le Bry

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau d'affaires C. Duranel, à Bulle.

Meubles fantaisie pour cadeaux

Tables de salon et à thé.

Tables à ouvrages.

Tables p. malades.

Séjour, travailleur.

Meubles d. vestibule.

Etagères.

Jardinières, etc.

chez **Fr. BOPP**

Ameublements

10, rue du Tir, 8, FRIBOURG

Jusqu'au nouvel-an, double escompte sur tous les achats au comptant. 9885

PROMAGES D'EMMENTHAL

gras, de 1^{re} qualité à 5 fr. le kg., & fromage maigre fin et bien salé, à 3 fr. 10 le kg.

10268

Envoi contre remboursements, depuis 5 kg.

RUD. SPAHR, fromager, WÄLLENRIED.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour litges, brisabois, etc. Vente directe au consommateur. Echantillons par retour du courrier. — M. S. H. F. R. — Fabrique spéciale de rideaux brodés.

La Maison Fritz BERRI

ALOCARNS offre

Noix à Fr. 1.— le kg.

Marrons » 0.80

Châtaignes » 0.85

Noisettes » 1.70

Chât. sèches » 0.70

Haricots secs » 0.80

Pig. en corb. » 1.30

Figues en » » 1.60

à partir de 5 kg. franco Locarno. 10293

A LOUER

belle chambre meublée. 10376

S'adresser : Rue de Romont, 37, au 4^{me}.

ON DEMANDE A LOUER

une vi le ou appartement de 8 pièces, pour murs, ou éventuellement plus tard. 10257

S'adresser sous pli cacheté P. 10213 F. à Publicitas S. A. Fribourg.

Toiles cirées

(seulement les bonnes qualités)

LINOLEUMS

Grand choix

PRIX MODÉRÉS

chez

Fr. BOPP

Ameublements

rue du Tir, 8, Fribourg

Jusqu'au nouvel-an, double escompte sur tous les achats au comptant. 9813

Tabac Richmond

à fumer et à chiquer

l'accepter 7 pas de contreparties

C. Opplinger

BERNE

ENGLEURES-CYVASSES

disparaissent par l'emploi du

Baume du chalet

pot ou boîte, 2 tubes, 2 fr. 50. — Pharmacie ou Dépôt des Produits du Chalet, GENEVE.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Bilan au 30 novembre 1920

ACTIF	FR.	C.	PASSIF	FR.	C.
Caisse, y compris avoir chez la Banque Nationale et Virements postaux	783,658	68	Capital de dotation	3,000,000	—
Banques et Correspondants	12,068,505	36	Fonds de réserve ordinaire	2,900,000	—
Effets sur la Suisse	15,852,619	55	Fonds de réserve spécial	500,000	—
Prêts aux communes et corporations	17,539,208	36	Banques et Correspondants	1,116,052	67
Comptes courants débiteurs	48,092,302	17	Comptes courants créanciers	14,355,937	56
Orénances hypothécaires	70,562,504	06	Traites et acceptations	6,568,196	—
Fonds perdus	5,190,224	03	Dépôts en caisse d'épargne	14,559,353	67
Comptes de dépôts, obligations et emprunts fixes	73,811	—	Bons de dépôt, obligations et caisses de retraite et de prévoyance du personnel	397,649	45
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	278,869	95	Complex d'ordre	2,216,232	16
Mobilier et immeubles	1,372,410	10			
Comptes d'ordre	873,919	48			
TOTAL	122,688,032	74	TOTAL	122,688,032	74

FRIBOURG, le 4 décembre 1920.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
LA DIRECTOR.

PIANOS

Charrière & Co. Bulle

PUBLICITAS

A VENDRE

à transporter une vaste grange, avec machine à battre neuve, une sole battante, deux chaudières, moteur électrique, transmissions, courroies, ainsi que bâtiment en bon état. On recevrait aussi des offres pour laisser l'usine en exploitation.

S'adresser à l'Agence Publicitas S. A., Fribourg, sous P. 10317 F.

Canton de Fribourg

AVIS !

Les ménagères désirant faire leur lessive ce mois, sont invitées, dans leur intérêt, à n'employer que le savon blanc **LE JON**, 72 % d'huile, et la lessive **SAFIBO**, à base de savon. — 9200

En vente partout.

Seul fabricant : savonnerie **STABEL KELLER**, Oberwinter.

Salamis de Milan

1^{re} qualité

Expédition prompt, par colis postaux.

O. & H. Ernest, Lugano. 10550

A VENDRE

d'occasion un excellent piano

S'adresser à M. Wolf, facteur d'orgues, chemin des pompiers. 10452

Oignons secs

18 fr. les 100 kg.

Sacs non facturés. Expédition. 10580

S'adresser : Comptoir Colonial, Lansanne.

RAAS

La meilleure crème-chaussures

Bois de chauffage

LIQUIDATION

des dépôts de bois de la ville. 5979

BOIS, TOURBE

Prix avantageux

Wohltätigkeits-Konzert

des Derner Sängereins

in der reformierten Kirche in Fribourg

am Sonntag, den 12. Dezember, nachmittags 3 1/2 Uhr

unter Mitwirkung von Herrn F. Wälder, Solistenchor aus Dänemark, u. Dr. Abé Vogel, Fribourg, Orgel.

Orchester: von F. Wälder, Regat, Geocert, Bedet in Arie aus „Schöpfung“ von Haydn, Lieber von Schubert.

Karten im Vorverkauf in der Musikalienhandlung von der Weid, à Fr. 3.—, 2.50, 1.50.



Cigarettes Egyptiennes

PHILIPPOSIAN & Co

Berne Le Caire

FUMEURS !

Pour éviter toute confusion, en demandant nos cigarettes, assurez-vous bien que la boîte ne porte aucun nom de fantaisie et par d'autre dénomination que les mots :

PHILIPPOSIAN & Co

Vérifiez sur l'emballage notre marque de fabrique (un scarabée d'or). P.6835 Y

Les soussignés offrent :

Féras, la livre, Fr. 1.80.

Lavarets, Bondelles, la livre, Fr. 1.20.

Lavarets (Ganflisch) fumés la pièce, 30, 40, 50 cent. 10476

Läubli, Frères

ERMATINGEN.

GRAND CHOIX

de Fourneaux en castelles

Fourneaux à gaz garnis

Fourneaux en fonte

Fourneaux à pétrole

Véritables belges

Potagers à pétrole

Tuyaux de fourneaux

Saux à charbon

Pell. s à charbon

Boules à eau chaude

PRIX RÉDUITS

Timbre d'escompte

B. WASSMER S. A.,

FRIBOURG

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Reparations soignées

Antiquités

Achats - Ventes

Taxation - Estimation

OVIDE MACHEREL

81, rue de lausanne

FRIBOURG

A vendre

110 de fenêtres usagées en sapin, avec cadre, non vitrées, avec crémeuse.

S'adresser : Brasserie Heurégard, Fribourg

DUVETS confectionnés

en flumes et mi-flumes

Flumes, mi-flumes, plumes capot, au détail.

Couvertures laine

GRAND CHOIX

chez

Fr. BOPP

Ameublements

Rue du Tir, 8, Fribourg

Jusqu'au nouvel-an, double escompte sur tous les achats au comptant.

A VENDRE

500 kg.

de foin et regain

S'adresser sous P. 10381 F à Publicitas S. A., Fribourg. 10577

Dans département

Alb. 5 minutes de la gare et frontière suisse, tram à proximité

A VENDRE

immeuble 10 pièces

café, épicerie, caves, curie, feuil, jardins, 5 hectares terrain en prés, vignes, bois, bon rapport. Payable en argent français. 10309

Ecrire sous A. 9387 X à Publicitas S. A., Genève.

OFFRE

très

avantagieuse

Habits d'enfants

30, 35, 40, 45

et 50 fr.

VÊTEMENTS

pour jeunes gens

d. p. s. 60 fr.

Gilets de chasse

pour hommes

à 15, 20, 25, 30 fr.

pour garçons

à 7, 8 et 10 fr.

PARDESSUS

pour garçons

15, 20, 25, 40 et 50 fr.

PARDESSUS

pour jeunes gens

40, 50, 70,

85 et 100 francs

Pantalons

pour messieurs

12, 15, 20, 25, 30,

35 et 40 fr.

Pantalons milaine

doublets

qualité très bonne

à 35 fr.

GILETS fantaisie

en laine

avec manches

Prix très avantageux

Kraener-Naphtaly

FRIBOURG

Avenue de la gare, 34

2^{me} étage

On demande

une

SOMMELIERE

pour un café de Bulle.

S'adresser à Publicitas, S. A. Bulle P. 3444 B.

BONNE

sommelière

ayant de bons certificats

demande place, pour tout de suite, dans un bon café de la ville.

S'adresser sous P. 10529 F à Publicitas S. A., Fribourg. 10712

JEUNE HOMME

ayant fait de l'école commerciale, sachant l'allemand et un peu l'italien, demande place comme apprenti dans un bur à

Ecrire sous 3273 Q Y, Poste restante, Romont.

A LOUER

logement de 2 chambres

cuisine, cave, galetas et part au jardin.

S'adresser à Alfred Cuenet Guévaert, à Grolley. 10729

SALON

de

COIFFURE

pour dames, centre de Lansanne, tout équipé avec mobilier complet d'appartement, 3 chambres à vendre. — Bas prix.

Reelle occasion pour personnes du métier.

Agence immobilière

18, Rue St-François

Lausanne. 10674

A LOUER

domaine

de 41 poses, terrain premier choix, tous bâtiments nécessaires. Entrée 22 novembre 1921.

S'adresser à l'Agence Immobilière A. Frossard, rue des Epouses, 138, Fribourg. Tél. 2.60. 10.670

Camionnette BENZ

1000-1210 kg., 16/22 HP.

Prix avantageux. Facilités de paiement.

S'adresser Grétt, 10, rue Gutenberg, Vevey. 10182

Paul ZURKINDEN

Ménisier-ébéniste

Miséricorde

Se recommander P. 9810 F

PRIX MODÉRÉ

MR. JOSEPH de REMY, 37, rue de l'Épave, demande, pour premiers jours de janvier, femme de chambre

sachant bien coudre et repasser. 10.750

JEUNE FILLE

16 ans, désire place dans une bonne maison. Elle aime à lire et pourrait apprendre le français pour faire les travaux de la maison, éventuellement aussi chez une couturière ou elle pourrait apprendre la couture à part les travaux du ménage.

S'adresser, avec indication des conditions, sous chiffres P. 10538 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Quelle tailleuse occupera-t-elle quelques heures, chaque jour

jeune fille

sachant un peu de couture. 10.759

S'adresser, par écrit, sous P. 10559 F à Publicitas S. A., Fribourg. 10.759

ON DEMANDE

deux

filles de cuisine

S'adresser : Hôtel de l'Étoile, Fribourg.

JEUNE FILLE

de 15 à 17 ans, honnête et sage, d'une bonne famille trouverait place dans une famille de trois personnes comme volontaire. Elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand et de se perfectionner dans tous les travaux du ménage.

Bon traitement et vie de famille. 10.761/189

S'adr. à Alois Marinny, député, Yverl.

POUR CHARCUTERIES

Nous expédions, par poste et chemin de fer, belle viande sans os à Fr. 3.40 le kg.

facilité gratuitement sur demande. 10352

CABALLUS S. A. Boucheries

18, rue de la gare, 20-21, LAUSANNE.

A VENDRE

domaine

à proximité gare, école, église, de 27 poses, avec bâtiments neufs. Prix : 78.000 fr. A enlever immédiatement par suite de décès.

S'adresser à l'Agence Immobilière A. Frossard, rue des Epouses, 138, Fribourg. Tél. 2.60. 10.668

Pourquoi ?

vous devez consulter notre

OFFRE

Parce-que

vous y trouverez les plus grands avantages.

Nous expédions contre remboursements.

Demandez catalogue gratis

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

NEUCHÂTEL

Capital: Fr. 100,000,000 - Réserves: Fr. 31,000,000

La Société de Banque Suisse reçoit des Dépôts de fonds contre

Obligations

(Bons de Caisse)

pour une durée de 1 à 5 ans ferme au taux de

5 1/2 %

Ces Obligations sont remboursables à échéances fixes; elles sont munies de Coupons semestriels.

La Banque prend à sa charge le timbre fédéral

Elle bonifie sur : **LIURETS DE DÉPOT 4 1/2 %** un intérêt de

CORSETS sur mesure

A. Oberson

33, rue de Lausanne. - Téléph. 7.65

Les derniers modèles sont arrivés.

Grand choix de

CORSETS - CEINTURES - GAINES

Jaquettes de laine - Lingerie et Bas.

Pendant les fêtes 10 % d'escompte au comptant.

BLANCHISSAGE

Le linge de corps et de maison est lavé et repassé avec le plus grand soin par la

G. B. N.

Tarif et renseignements franco

Expédition au dehors par poste ou chemin de fer

Grande Blanchisserie Neuchâteloise

S. GONARD & Co, Monruz-Neuchâtel

Grande vente de mobilier

Le mardi et mercredi 14 et 15 décembre prochain, dès 9 heures du matin et 1 heure 1/2 de l'après-midi, à la Pension « Pâquerette », rue de l'Union, N° 1, Plan-Dessous, à Vevey, il sera vendu aux enchères publiques et au comptant tout le mobilier de la dite pension, consistant en 50 lits, armoires à glace, tables de nuit, lavabos, chaises longues, fauteuils, chaises, dressoirs anciens et modernes, deux mobiliers de salon complets, lingerie, draps, serviettes, vaisselle et batterie de cuisine, etc., etc. Conditions d'usage. 10738.

Pour les vendeurs : **G. HEGGLIN**, huissier.

CHAUSSURES MODERNES S. A.

J. MARTY, gerant

Rue de Romont, 26 **FRIBOURG** Rue de Romont, 26

Bott. p. filles et garç., non doublées, ferrées	26-29	30-35
» » » p. dimanche, bouts	13.-	16.-
» » » Derby, box et peau de veau, souples	17.50	20.-
» » » tige haute, box, élég.	18.50	22.-
Bott. p. dames, nondoublées, ferrées, solides	25-27	21.-
» » » p. le dimanc., cuir ciré, bouts	»	20.75
» » » p. dim., cuir ciré, supérieures	»	22.75
» » » Derby, cuir ciré, jolie forme	»	21.50
» » » Derby, p. de veau jolie forme,	»	26.-
» » » Derby, box, soupl., jol. forme	»	26.50
» » » Derby, box fin, bouts vernis,	»	31.-
» » » chevreux, bouts vernis	»	33.-
Bott. p. garçons, Napolitains, ferrées,	36-39	22.-
» » » façon milit., hautes, ferrées	»	25.-
» » » p. dim., non ferrées, bouts	»	24.50
» » » Derby, box, souples, élég.	»	28.75
» » » Derby, doubles sem., en box	»	29.50
Bott. p. hommes, Napolitains, ferrées,	40-47	26.-
» » » façon milit., à soufflets, ferr.,	»	28.-
» » » fac. m. à soufl., ferr., hautes	»	34.-
» » » p. le dimanche, avec bouts	»	26.-
» » » p. le dimanche, Derby, bouts	»	29.-
» » » en box, p. dim., Derby, élég.	»	34.-
» » » en box, double rem., Derby	»	36.-

Calendrier de Saint-Paul

Le bloc Fr. 2.-
Sur carton 2.50
Broché 2.-
10 cent. en plus pour le port

EN VENTE
aux Librairies Saint-Paul
130, Place St-Nicolas
et Avenue de Pérolles, Fribourg

Modes

VENTE FIN DE SAISON
Maison de RAEMY
4, avenue des Alpes
GRAND RABAIS jusqu'au 31 décembre sur tous les chapeaux noirs, couleurs qui sont en magasin.
Grande occasion (moitié prix de leur valeur). 10656

M^{me} DAGUET

Place Notre-Dame, 177, Fribourg
Pendant le mois de décembre
GRANDE VENTE RABAIS
sur articles Broderies de Saint-Gall, Ouvrages de dames, Fournitures, Lingerie, Articles pour bébé, Rubans. 10459

COMMUNE DE FRIBOURG

Le Conseil communal de Fribourg fait connaître que les tableaux des nouvelles taxes de bâtiments et places de Fribourg sont déposés, au secrétariat communal, salle N° 7, jusqu'au 18 décembre prochain, où les propriétaires peuvent les consulter et formuler, cas échéant, leurs réclamations dans le registre ad hoc. 10540
Secrétariat communal.

Belle viande et charcuterie, bon marché
Nos expéditions contre remboursements, à partir de 2 kg.
Rôti, 1^{er} qual, sans os, ni charge le kg. fr. 2.60
Bœuf avec os „ „ 2.60
Saucisson au lard „ „ 3.-
Saucisses ménage „ „ 4.-
Salami „ „ 5.50

Boucherie Chevaline CADALLUS S. A., Place St-Laurent LAUSANNE



Avant l'emploi. Après l'emploi
Un tel changement merveilleux est le fait du
KOLA-DULTZ
Le meilleur stimulant naturel pour le cerveau et les nerfs
L'heure, le raisonnement, l'activité, comme tout mouvement du corps dépendent du cerveau. La lassitude, l'abattement, l'épuisement et la faiblesse de corps en général sont des signes de manque de force vitale. Si vous voulez vous sentir toujours gai, avoir la tête libre et joindre à une bonne mémoire, si vous voulez que le travail et les fatigues soient aisément supportés, prenez du Kola-Dultz. C'est l'aliment naturel pour stimuler le cerveau et le corps, rafraîchissant et rajouissant en même temps le sang, agissant ainsi, tout en donnant la force, sur tous les organes du corps. Le Kola-Dultz vous procurera la joie de vivre et de travailler

une sensation constante de jeunesse et de vigueur, garantie du succès et du bonheur.
Prenez le Kola-Dultz pendant un certain temps tous les jours, il fortifiera votre organisme, la faiblesse disparaîtra et, sans son intervention, vous serez plein d'énergie et d'entrainement. Le Kola-Dultz est recommandé par les médecins médicaux du monde entier; il est employé dans les hôpitaux et sanatoria pour valider les nerfs.
Demandez l'envoi gratuit du Kola-Dultz
On vous offre l'occasion de vivifier votre organisme, écrivez-moi une carte postale avec adresse exacte, je vous enverrai tout le suite gratis et franco un échantillon de Kola-Dultz, suffisant pour vous faire du bien et pour vous permettre d'apprécier sa force vibrante. Si vous conviez, vous pourrez commander davantage, mais écrivez tout le suite avant que vous puissiez l'oublier.
MAX DULTZ, Heiden 307
Kola-Dultz est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Des échantillons ne sont expédiés que par le fabricant.

Buffets de salle à manger

en bois dur, sculpté, vitrés d'art pour le prix incroyable de
310 Fr. net
avec garantie, chez
Fr. BOPP
Ameublements
8, rue du Tir, 8, Fribourg

Domestique

Homme posé désire place dans maison, de préférence aux environs de Fribourg.
S'adresser sous P 10269 F à Publicitas S. A., Fribourg. 10439

VOYAGEUR

connaissant à fond la clientèle particulière du canton de Fribourg, trouverait place stable dans importante maison de trousseaux et nouveautés.
Adressez les offres avec références et présentations sous R 4538 N à Publicitas S. A., Fribourg. 10311

Représentant

fixé à Fribourg, visitant régulièrement les épiciers de ce canton, pourrait s'adjoindre encore les articles d'une importante maison de gros de la branche alimentaire.
Offres à Case postale 18151, Vevey. 10455

jeune fille

connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Grands gages. Références exigées. 10,716
S'adresser sous chiffres P 10512 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

pour Noël, un bon vacher capable, pour soigner 8 vaches et 6 pièces jeune bétail. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille.
S'adresser au postier de Liebstorf, Gare Cressier. 10,731

VINS en gros

en fûts et en bouteilles

A. FERRETTI & Martigny
— Pendant, Dôle —
spécialité Clos de la Tou
Pour cause de décès, le soussigné
OFFRE A VENDRE
son
établissement
qu'il possède à Prigny, avec 3 poses de terre atteignant au bâtiment. Entrée à convenir. 10313
Benoît ESSEVA, PRIGNY

Désirez-vous acheter un
PIANO HARMONIUM PIANOLA
à un prix modéré?
Demandez la liste qui est envoyée gratis et franco par la
MAISON FETISCH, frères, à VEVEY. 10399

VINS en gros

en fûts et en bouteilles

Places et tableaux

en tableaux fantaisies, ronds, ovales, carrés. CARRÉS pour photographies. ENCADREMENTS - BACQUETTES chez
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 8, Fribourg
Jusqu'au nouvel-ann double escompte sur tous les achats au comptant. 9885

Chevaux de boucherie

ou abattus d'urgence sont achetés par la Boucherie Chevaline Centrale
Louve, 7, Lausanne
Tél. boucherie 50, 11, appartement 12.80.

Eau-de-vie de fruits

première qualité, 20° à Fr. 2.60 le litre. Envoi depuis 5 l. contre remb.
W. Rieger, distillerie, Morginswil, Nidw.

A VENDRE

7 petits pores de 8 semaines, chez Jules Cheneaux, à Ecuvillens.
Rhumes de cerveau sont guéris par l'emploi de Baume du Chalet
pot ou boîte de 2 tubes, à fr. 50. Pharmacies ou Dépôt des produits du Chalet, Genève. 148

Vins naturels

FR.
Tessin, nouveau 45.-
Nostrano 100.-
Vin de table ital. 100.-
Bacherato 105.-
Barbera 110.-
Chianti 150.-
les 100 litres de Lugano contre remboursements.
12 bouteilles Barbera (vin pour malades) 27 fr.
Echantillon gratuit.
Hans Stauder, succ. de Stauffer frères, Lugano.

CHAUSSURES

Empigne fac. mil. 1^{er} choix N° 35 à 39 40 à 46 Fr. 27.- Fr. 37.-
Socques
Cuir et bois 1^{er} choix 26-30 31-35 36-40 41-46 6.- 7.- 8.- 9.-
Double même prix.
Env. p. poste contre remb. Echange permis.
J. MANDLY, Palézieux-Gare

Achetez les machin. Suisses

Petits paiements mensuels
Demandez catalogue illustré
Fabrique Suisse de mach. à coudre, LUCERNE.

Yure de BASSINS

en toute saison
Puisant déparasité sans sang, grâce au traitement de calcium des pays chauds
G. GURMANN, Les Branges
Téléphone N° 20

BANDAGES HERNIAIRES

Grand choix de bandages élastiques, dernier nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour
Bandages à ressorts dans toutes les formes et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et y ornant les mesures, j'envoie sur commande. S'adresser à l'adresse ci-dessous, chez F. Germet, sellerie, Payerne. 7672 7672

BANDAGES HERNIAIRES

Grand choix de bandages élastiques, dernier nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour
Bandages à ressorts dans toutes les formes et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et y ornant les mesures, j'envoie sur commande. S'adresser à l'adresse ci-dessous, chez F. Germet, sellerie, Payerne. 7672 7672

Places et tableaux

en tableaux fantaisies, ronds, ovales, carrés. CARRÉS pour photographies. ENCADREMENTS - BACQUETTES chez
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 8, Fribourg
Jusqu'au nouvel-ann double escompte sur tous les achats au comptant. 9885

Chevaux de boucherie

ou abattus d'urgence sont achetés par la Boucherie Chevaline Centrale
Louve, 7, Lausanne
Tél. boucherie 50, 11, appartement 12.80.

Eau-de-vie de fruits

première qualité, 20° à Fr. 2.60 le litre. Envoi depuis 5 l. contre remb.
W. Rieger, distillerie, Morginswil, Nidw.

A VENDRE

7 petits pores de 8 semaines, chez Jules Cheneaux, à Ecuvillens.
Rhumes de cerveau sont guéris par l'emploi de Baume du Chalet
pot ou boîte de 2 tubes, à fr. 50. Pharmacies ou Dépôt des produits du Chalet, Genève. 148

AMEUBLEMENTS

Paul LEIBZIG 492
Pérolles Fribourg

Pendant le mois de décembre
RABAIS SPÉCIAL 10%

Emprunt de conversion 3 1/2 % DU CANTON DU TESSIN de 10,000,000 de francs, de 1893

Le Département des finances du canton du Tessin informe Messieurs les porteurs de ces obligations que, au 27^{me} tirage d'amortissement, sont sorties, pour être remboursées le 31 décembre 1920, les 105 obligations suivantes:

SÉRIE A											
44	66	339	561	566	570	633	693	702	719	778	953
1095	1630	1715	1799	2127	2408	2475	2481	2602	2610	3681	3807
3912	3958	4087	4127	4204	4679	4765	5113	5265	5382	5727	5730
5912	5963	6017	6090	6100	6258	6360	6399	6617	6745	6925	6950
6995	7005	7030	7138	7170	7262	7489	7642	7690	7701	7810	8054
8146	8205	8366	8436	8466	8567	9143	9296	9456	9800		

SÉRIE B											
10139	10447	10806	11016	11209	11538	11683	11751	11809	11862		
11927	12090	12118	12168	12202	12214	12244	12290	12488	12705		
12820	13051	13211	13216	13247	13284	13406	13606	13614	13881		
14114	14797	14805	14821	14955							

Les titres suivants n'ont pas encore été présentés pour le remboursement:
25^{me} tirage: 31 octobre 1918, Série B. N° 42 326
26^{me} „ „ 31 „ 1919, „ A. „ 656, 2,409
27^{me} „ „ 31 „ 1919, „ B. „ 10,975, 12,377

En outre, les porteurs d'obligation de

L'emprunt 5 % de Fr. 8,000,000. — de 1915

sont informés que, au 1^{er} tirage, sont sorties, pour être remboursées, le 31 décembre 1920, les 181 obligations suivantes:

SÉRIE A											
85	112	115	122	128	137	196	207	299	345	360	388
398	428	444	509	623	632	692	746	762	778	817	838
1061	1070	1129	1193	1276	1311	1336	1542	1545	1587	1635	1686
1793	1742	1815	1856	1933	1976	2159	2218	2252	2296	2308	2363
2464	2523	2528	2584	2778	2829	2830	2931	2937	3086	3113	3192
3233	3330	3343	3356	3452	3455	3533	3544	3550	3590	3663	3696
3743	3758	3780	3792	3859	4009	4100	4195	4215	4293	4236	4250
4395	4466	4474	4536	4596	4616	4661	4717	4809	4851	4874	4899
5003	5011	5014	5030	5035	5251	5359	5483	5505	5524	5639	5689
5950	6013	6115	6239	6332	6455	6460	6512	6596	6616	6636	6768

SÉRIE B											
8034	8076	8143	8173	8206	8227	8237	8588	8589	8598		
8639	8664	8744	8873	8921	9022	9089	9095	9104	9108		
9112	9140	9165	9193	9218	9223	9402	9528	9630	9641		
9645	9725	9739	9850	9860	9868	9875	9962	10064	10131		
10186	10277	10428	10459	10646	10802	10915	10930	10934	11149		
11157	11190	11295	11503	11582	11595	11666	11730	11955	11972		

Les porteurs des titres énumérés ci-dessus sont, par conséquent, invités à les présenter au paiement avec les coupons non encore échus le 31 décembre, à un des domiciles ci-après:

A Bellinzona: A la Caisse d'Etat du canton du Tessin.
A Lugano: A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
A Locarno: A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
A Bâle: A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
A Fribourg: A la Banque de l'Etat de Fribourg.

A partir du 31 décembre 1920, les titres annoncés pour le remboursement cesseront de porter intérêt.
Bellinzona, le 17 novembre 1920. P 16438 O 10270
Pour le Département des Finances:
Le Cons. d'Etat Directeur: Dr C. Maggini.

STOTZER Frères, fabrique de limes à BERNE

Manufacture de limes et râpes en tout genre
RETAILLAGE DE LIMES USAGÉES
Dépôt à Fribourg:
chez M. K. OBBERDAMMER, Planche Inférieure, 263

Poussettes pliantes Krauss

Zurich, Stampfenbachtstr., 46-48
Bahnhofplatz, 9
Catalogue gratis Z 157

CRÉDIT SUISSE

Capital et réserves: Fr. 130,000,000.—
BERNE
Prêts contre dépôts de titres
CRÉDITS COMMERCIAUX
à 8829
maisons industrielles & commerciales

Jeune homme

capable et sérieux, demande place comme apprenti cordonnier.
S'adresser par écrit sous chiffres P 10412 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande un
JEUNE HOMME
de 17 à 25 ans, sachant traire et faucher. Entrée à Noël, ou à convenir, et
une jeune fille
de 15 à 20 ans, pour aider au ménage et à la campagne, chez Albert Besnard, à Salavaux, (près Avenches. 10477)

ON DEMANDE

le 5 janvier, une robuste
JEUNE FILLE
de 20 à 25 ans, comme bonne à tout faire. Bons gages. 10571
S'adresser Boulangerie Chenevard, Coppet (Vaud).

Qui donnerait des leçons de français à un étudiant

(suisse-allemand)?
Offres sous chiffres P 10370 F à Publicitas S. A., Fribourg. 10546

Nouvelle lampe électrique de poche

garantie et incomparable comme force de lumière, à 6 volts. Prix Fr. 2.50, avec contact continu Fr. 3.50 soigné Fr. 4.50 à 6.- Batterie de recharge Fr. —.95. Briquet dernier modèle, Fr. —.90 Briquet extra soigné, Fr. 1.50. Automatique et Universel Fr. 4.50. Autom. Thersens Fr. 5.50. Nouveau catalogue gratis.
Louis ISCHY, fabricant Payerne. 9038

CAFÉ

d'ancienne renommée d'un rapport assuré, à vendre en suite de circonstances imprévues. 10457
S'adresser au Notaire Monney, à Avenches.

Meubles d'occasion

GARANTIS PROPRES et remis à neuf
50% d'économie
Lit Louis XV, 2 places, avec sommiers et matelas, depuis 250 fr.; literie neuve; Trousses complètes; lits à deux places, sommiers-matelas depuis 150 fr.; Chambres à coucher; Chambres à manger; Mobiliers de salon; canapés; Divans; Armoires; Tables; Meubles de Bureau; Meubles et Vitrines de salon, etc. 10407

SALLE de VENTE

du Grand St-Jean, N° 22 et 29
Tel. 3196 Lausanne

A vendre

10 beaux pores de sept mois, chez E. Buchmann Estavayer-le-Gibloux.

Occasion unique A VENDRE

lits 2 places, bois dur, complets; chaises, tables, et armoires; le tout très beau. 10542-1367
S'adresser: 200, rue des maçons.

Tapis au mètre

EN COCO, JUTE LAINE, MANILLE
Grand choix en descentes de lits, devant de portes, nattes de Chine.
CHEZ
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 8, Fribourg
Jusqu'au nouvel-ann double escompte sur tous les achats au comptant. 9912

A VENDRE

près de la gare, un grand immeuble local, avec terrain à bâtir ou éventuellement à cultiver. 10599
S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffres P 10417 F. 10,223

Le Savon Plantol

TEINT délicat, belles formes, bon savon, trois idées inépuisables. L'excellent savon PLANTOL agit sur la peau comme un baume précieux, lui communique un parfum et parfume.
SAVONNERIE SUNLIGHT PARFUMERIE ULTEN

Messieurs WECK, AEBY & Co

bonifient le 6% pour dépôts à terme

Allcock's Plaster

Le meilleur remède externe du monde entier.
Pour les douleurs dans le dos, Douleurs dans le coude.
L'emplâtre Allcock est le meilleur. Il fortifie les dos faibles mieux que tout autre.
Faire l'application sur le siège de la douleur
L'emplâtre Allcock est le seul emplâtre poreux original. C'est le remède type vendu par tous les Pharmaciens du monde civilisé.
ALLOCK MANUFACTURING CO., BIRKENHEAD, ENGLAND

Ligue pour la conservation de la terre fribourgeoise

On offre à vendre ou à louer, dans un village du district de la Veveyse, une maison d'habitation avec magasin-boulangerie, avec moulin et pétrin mécanique, grange pouvant servir d'atelier de charbon-menuiserie. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1921 ou date à convenir. S'adresser au Secrétaire agricole, Fribourg.

On offre à louer, à Remaufens, pour le 1^{er} mars 1921, un domaine de 38 poses. Terrain à peu près plat, 1^{er} qualité, en un seul mas, à 1/2 heure de la laiterie, verges très bien. S'adresser au Secrétaire agricole, à Fribourg, ou à l'hoirie Genoud, au Mont de Remaufens. 10664-500

FRATELLI CORTI BALERNA

Vins italiens véritables
Chianti, Barbera and Freisa d'Asti Grignolino, Asti Mousseux, Nebbiolo Barolo, Barbaresco, Lacrima Christi Falerno, Capri, Moscato passito.

BAROLO & BARBARESCO de l'Opera Pia Barolo

Représentation et dépôt pour la Suisse.

Sculpture artistique

Un cours de sculpture sur bois pour dames, messieurs et jeunes gens sera donné par M. T. Luthy, sculpt., dans son atelier, rue du Père Girard, en face du Séminaire, à Fribourg. S'inscrire au plus tôt. 10653

Fourrures

CESSATION DE COMMERCE
Prix avantageux
L. DESVIGNES
Pérolles, 14 Fribourg